ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.—Au Canada, un an, $6 ; six mois, $3.

EDITION HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, $2 ; six mois, $1.

Pour les Etats-Unis : Edition Quotidienne un an, $7.50 en or ; Edition Hebdomadaire, un an, $2.50 en or. Les frais de port inclus dans les deux cas.

☞ *Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications au Bureau du Pays, rue Dollard, 12.*

LE PAYS

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, 7 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes, $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année et $15 pour six mois, avec le privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.

☞ *Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.*

XVIIIE ANNÉE. MONTREAL, MARDI 21 DECEMBRE 1869. NO. 36.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

ALPHONSE DOUTRE & Cie.,
COIN DES
RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL.

NOUVELLEMENT RECUS.

LIVRES DE DROIT

Traitant sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International. Rolland de Villargues; Agnel; Breton; Berriat St. Prix; Boitard et Colmet d'Aage; Courcy; Coin-Delisle; Chauveau; Bédarride; Rogron; Desquiron; Tambour; Poujol; Vazeles; Rodière; Vincent; Fouquier; Saint Espec l'Escot; Favard de Langlade; Westoby; Dirranton; Troplong; Carré et Chauveau; Fiore; Fresquet; Laboulaye; Duplessis; Kranss; Giraud; Biret; Delvincourt Alauzet; Toullier; Pothier; Bugnet; Merlin; Guyot; Pigeau; Zacharie; Pardessus; Poncet; Marcadé et Pont; Allard; Morelot; Caumont; Hauf; Solon; Nicolin, etc., etc.

La Maison possède ces ouvrages tant en édition française qu'en édition Belge.

LIVRES DE MEDECINE.

Trousseau et Pidow; Churchill; Béchard; Barth et Roger; James Massé; Vidal de Cassis; Hunter; Littré et Robin; Nysten; Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie; Cruzel; Dumint; Dorval; Orfila; Devergie; Tardieu; Flandin; Barse; Barlow; Druitt; Flint; Gray; Hughes; Neill; Neilgan; Thompson; Taylor; Hooper; Woods; etc., etc. Les ouvrages de médecine sont des éditions Américaines, Anglaises, Françaises et Belges.

LITTERATURE.

La collection des romans à l'ordre du jour est la plus complète possible et se compose de plus de 10,000 romans les plus choisis. Il serait trop long d'en donner la liste. La collection contient des illustrations splendides de nos meilleurs romans.

MUSIQUE.

Il est reçu chaque jour une grande quantité de morceaux de musique Anglais, Français et Américains, à très bas prix.

INSTRUMENTS DE MEDECINE.

La maison se charge de faire venir à de bonnes conditions les instruments de médecine les plus en usage en Europe et en Amérique. Les instruments qui ont été reçus ont donné pleine et entière satisfaction.

GRAVURES.

Un assortiment choisi de gravures dans tous les genres. Nous attirons spécialement l'attention sur nos chromo-lithographies.

COSTUME DE COUR.

La Maison a constamment en mains, robes, rabats et cravates pour Avocats et Conseils de la Reine, et toute commande est promptement exécutée.

RELIURE.

Un établissement de reliure et réglage est attaché à la maison et sont dirigés par MM. Lamarche et Michaud, avantageusement connus du public.

11 sept. 255

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"

19 et 20 CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL - - - - - - - - - - £2,500,000 Sterling

DEPARTEMENT DU FEU.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE

Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Polices ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 0d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.

FREDERICK COLE, *Secrétaire,*
MORLAND, WATSON & Cie, *Agents Généraux pour le Canada.*

BUREAU :—385 et 387 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Surintendant :—A. TELLIER, | *Inspecteur des Agences* :—T. C. LIVINGSTON, P. L. S. Haut-Canada.

22 février 1869. aa—1

☞ LE MAGASIN D'UNE PIASTRE ☜

VIENT D'ETRE OUVERT

AU

NO. 264, RUE NOTRE-DAME, 264.

Ici vous trouverez aux prix les plus réduits du Canada des articles utiles et de parure qui sont tous vendus à **$1.00** chaque. On trouvera :

Des plateaux pour 5 bouteilles,
Tapis de table,
Corbeilles à carte en argent,
Abat-jour en verre,
Raquettes,
Curiosités Indiennes,
Epinglettes et Pendants d'oreilles,
Chaines,
Horloges de Trente heures,
Bijoux en jais,
Réfrigérant pour le beurre, Surriers,
Vases et bouteilles de toilette,
Cannes pour messieurs,
Sleighs d'enfants,
Oiseaux chantant,
Chaines pour messieurs.

Avec un millier d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

PAS DE HUMBUG ! VENEZ VOIR VOUS-MEMES !

NO. 264, RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis le magasin de D. A. Harper, Cathedral Block, Montréal.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DE LA CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS:

BENJAMIN COMTE, ECR.

R. A. R. HUBERT, ECR., | AND. LAPIERRE, ECR.
HUBERT PARE, ECR., | J.-BTE. HOMIER, ECR.
NARCISSE VALOIS, ECR. | N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR., | FERD. PERRIN, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier,
21 Oct. 1867. aa—43

McMASTER & LOGAN,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS,
No. 43 Rue St. Jean,—No. 43,
(Entre les Rues St. Jacques et Notre-Dame.)

Ont constamment en mains un grand assortiment de beaux bijoux anglais, montres d'or et d'argent, etc. Montres, horloges et bijoux réparés avec soin, promptitude, et à bon marché.

15déc. jlj-81

Agents demandés.

Des hommes habiles, parlant les deux langues, peuvent gagner $4 ou $5 par jour dans une bonne branche d'affaires.

S'adresser au No. 5 rue St. Amable, près de la place Jacques-Cartier. vl—30

CITY MILLS BAKERY.

29, RUE KING, MONTREAL.

Les propriétaires se permettent d'annoncer qu'ils sont prêts à fournir du

PAIN

de la meilleure qualité à très-bas prix pour argent comptant.

Les Epiciers et les Marchands en général seront pourvus de la quantité qu'ils désireront, soit à la Boulangerie ou livré à domicile.

am—29 A. J. AUCHTERLONIE, Gérant.

J. R. MacPHERSON,

MARCHAND DE
QUINCAILLERIE
POUR LES CONSTRUCTEURS ET LES MEUBLIERS.
Outils d'ouvriers, Coutellerie,
LIMES, ETC., ETC.,
109, RUE ST. PIERRE,
MONTREAL.

7 dec. am 25

A VENDRE OU A LOUER.

Le "ST. NICHOLAS HALL," Place Jacques-Cartier, ci-devant occupé comme *Mess* des Gardes et Officiers de Sa Majesté.

La localité et la proximité du débarcadère des Vapeurs de Québec et autres en feraient un excellent établissement comme Hôtel ou Maison de de Pension.

Le bas peut être facilement converti en magasins spacieux. Une manufacture pourrait aussi y être établie avec avantage; il y a en arrière une aile à six étages.

Les propriétaires sont prêts à faire les changements nécessaires.

Loyer très réduit. S'adresser à
C. G. JONES,
Agent de Biens-Fonds,
Rue St. Jacques, 88.

1er déc. am—20

REMEDE DE FOWLE

POUR LA GUÉRISON DES HÉMORROIDES ET DES HUMEURS.—Le seul remède certain pour les Hémorroïdes de toutes sortes, la LEPRE, le SCROFULE et toutes les maladies de la peau. Usage interne et externe. Complètement végétal. En usage dans les hopitaux de l'Ancien et du Nouveau Monde. Dans les cas de manque de guérison, j'autorise les vendeurs à remettre l'argent et à me la charger. Aucun manque de guérison depuis dix ans. Préparé par H. D. FOWLE, Chimiste, Boston. $1 la bouteille. Vendu partout. HENRY SIMPSON & CIE., Agents. Vendu aussi par EVANS, MERCER et CIE.

14 aout 1869. aa-bfps-231

ADRESSES DIVERSES

Dr. L. J. B. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,
(Elève et successeur du Dr. Jourdain.
No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ.
MONTRÉAL.

De 9 à 5 heures,

Le DR. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.

28 avril aa—142

GEO. H. HAZELL,

CONFISEUR
ET
BOULANGER DE BISCUITS,
EN GROS
No. 6, Rue Bonsecours
MONTREAL.

Montréal, 28 avril 1869. aa—142

VENTE A BON MARCHE

DE
HARDES FAITES ET DE MERCERIE, ETC.,

Aussi, un bon choix de Draps, Tweeds, Draps de Pilote, Beavers, etc.

Ouvrages de pratique à des prix très réduits.

CHEZ
R. DEZIEL,
No. 131, Rue St. Joseph,
512, RUE CRAIG,
Coin de la Cote St. Lambert.

27 novembre. am—17

BOTTES et Souliers de THURSTON.

131, *RUE ST. LAURENT.*

Venez et choisissez nos dernières modes,—surtout les bottines à boutons, doublées en fourrures, de la Princesse Alexandria, et un grand nombre d'atres sortes aux plus bas prix de la ville.

16 nov cm—7

ELIE SAVARIAT,
Entrepreneur—Charpentier—Menuisier
328 *Rue Jacques Cartier,*
MONTREAL.

Tout ordre exécuté avec promptitude et sous le plus court délai à prix modérés.

23 fév. 1869 aa—88

A. BRODEUR,

Tailleur,
92, Rue Notre-Dame,
En face M.M. Préfontaine et Perrault.

30 avril. aa—144

N. CODERRE,

Marchand-Tailleur,
No. 233, Rue St. Laurent,
Dans le magasin de JOLICOEUR et LAMY,

où l'on trouvera des Draps, Casimirs et Tweeds de toutes sortes et des gouts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

18 août 1869. aa—234

H. B. WARREN,
Manufacturier de Balances,

A constamment en mains Balances de fantaisie pour comptoir et à balancier que le poids seul d'une mouche peut faire baisser. Aussi un assortiment complet de balances avec plate-forme pour comptoir, lesquelles sont toutes garanties. Fabrique et Salle d'échantillons, No. 216, Ruelle des Fortifications, près le Carré Victoria, Montréal.

2 novembre 1869. aa—298

BOIS DE SERVICE.

10,000,000 de pieds.

NOUS avons en mains et offrons au public DIX MILLIONS DE PIEDS DE BOIS DE CONSTRUCTION. Le fond le plus considérable et le plus varié dans la ville, consistant en pin, épinette, tamarack de 3 pouces; pin; épinette, tamarack et bois blanc de 1¼, 1½ et 2 pouces; de ¾, ¾ et 1 pouce; noyer noir, érable, frêne, mérisier, etc., en madriers, planches et voliges (*scantlings*) de toutes longueurs et largeurs; 40,000 pieds de cèdres; 3,000 rames pour cageux, dalles et échelles et une grande quantité de bardeaux sciés et fendus de première classe et lattes de pin.

Nous tenons constamment en mains une grande quantité de madriers, planches de pin et d'épinette, embouffetés pour plancher, toits, e.c.

Les personnes qui ont besoin de bois de service feront bien de venir nous voir et de faire un choix dans notre grand fonds d'effets, vu que nous offrons les effets ci-dessus à des prix extrêmement bas et que l'on ne peut trouver dans la ville.

JORDAN ET BENARD.

19, rue Notre-Dame, (près l'Hotel Donegana,) 262, rue Craig, près de la rue Bonsecours (Quarré Viger); 295, rue Ste. Marie, (vis-à-vis les casermes de Molson); et quai Bonsecours.

4 nov. cm—300

THURSTON, 131, Rue St. Laurent.

Ici nous avont le meilleur fonds de Bottes et Souliers à bon marché que l'on puisse trouver en cette ville. Les prix sont des plus réduits. Un lot considérable de Bottes et Souliers légèrement endommagés vefidus aux prix qui seront offerts.

CHARBON A GRILLE DE NEWCASTLE.

A VENDRE SUR LE QUAI:

Du véritable Charbon à Grille de Newcastle, par le vaisseau "Morning Star."

En lots convenables aux acheteurs.

J. et E. SHAW,
13, rue des Communes.

ETABLI EN 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(SUCCESSEUR DE D. SMILLIE,)

Manufacturier et marchand de BIJOUX. PIERRES PRÉCIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et posées dans les derniers gouts.

MONTRES ET BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

134, Rue ST. FRANÇOIS-XAVIER, au Rez-de-Chaussé du Medical Hall, Montréal.

4 déc. 1869. 23

AVIS DIVERS

DEMENAGEMENT.

ST. GEORGE & DRAPEAU

ONT TRANSPORTÉ LEUR
Magasin de Ferblanterie et Plomberie
—AU—
NO. 98, RUE ST. LAURENT,
ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIÈRE ROUGE.

Tout en remerciant le public et leurs amis de l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, MM. St. G. et D. espèrent se rendre dignes de plus en plus de leur confiance par la ponctualité avec laquelle les ouvrages seront à l'avenir exécutés, et aussi par la variété, et l'augmentation du fonds de leur nouveau magasin. Ils ont en main et à des prix réduits un assortiment complet de ferblanterie; ils prennent aussi les ordres au dehors pour la confection et réparation des couvertures, dalles et dalleaux.

Ayant aussi un assortiment complet de tuyaux à l'eau et à gaz, glacières, chamblures, gazeliers et bains, les ouvrages dans cette branche seront faits avec les meilleurs matériaux et exécutés sous le plus court délai. Ils posent aussi les fournaises à air chaud de toute dimension, et les certificats qu'ils ont obtenu démontreront que leur système est un des meilleurs connus jusqu'à présent.

2 aout. fm—226

AVIS.

JE DONNE AVIS que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi.

J. O. MERCIER.

Montréal, 25 mars 1869. 115

AVIS AU PUBLIC EN GENERAL.

A l'avenir, le soussigné sera prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui donner pour réparer, Vernir, Polir et Nettoyer toutes sortes de Meubles et Pianos, chez lui où à domicile, si on le préfère.

La réparation des meubles causant souvent beaucoup de trouble en les faisant transporter à l'atelier, parce qu'alors on risque de les endommager ou les briser, le soussigné offre au public de se rendre à domicile pour faire ces ouvrages.

On promet satisfaction, vu que l'on n'emploiera que les meilleurs matériaux.

Le soussigné réfère le public à M. T. D. Hood, fabricant de pianos, chez qui il a fait des ouvrages de ce genre pendant onze ans.

Autres références :—MM. John Pratt, Adolphe Roy, Laurent et Laforce, Mme Joyal, etc.

PIERRE GOSSELIN,
No. 95 Rue St. Laurent,
Chez M. MÉLOCHE, Orfèvre.

Montréal, 8 Juin 1869. 175.

ANNONCES DIVERSES

E. P. LACHAPELLE, M.D.

RUE ST. CONSTANT, No. 32,
Au coin de la Rue Vitré.

4 nov. fm—300

SEATH,

35, GRANDE RUE ST. LAURENT,

VEND

Des Hardes Faites à meilleur marché que les moins coûteuses.

Pardessus pure laine - - $6.00

☞ *Voyez pour la grande Vente de Décembre.*

Pension de Choix.

Mde. Harriett Smith annonce que sa maison No. 923, Rue Ste. Catherine, presqu'en face du Palais de Crystal, est maintenant ouverte aux dames et messieurs qui peuvent désirer le comfort d'une résidence privée.

Pour les conditions, etc., s'adresser à la résidence.

Références : — Dr. Godfrey, Ed. Lusher, écr., John Lovell, écr. am—17

S. GOLTMAN & CIE

132, *RUE ST. JACQUES,*

A constamment un Fonds bien assorti de
BEAVERS, TWEEDS A CARREAUX, &c

Cent patrons et nuances différents des diverses manufactures de l'Europe.

Leur genre de Hardes Faites est sans égal.

16 nov. cm—7

G. SCOTT & CIE.,

No. 637, Rue Craig,

Manufacturiers de Patrons et Objets en Fonte de tous genres.

Aussi Modèles pour le Bureau des Brevets promptement et élégamment exécutés.

19 nov. aa—10

LEWIS A. HART, M.A., B.C.L.,

NOTAIRE PUBLIC,
29, Rue St. François-Xavier, 29.

9 déc. 1869 aa—26

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le soussigné, Jean-Baptiste Livernois, commerçant de la Cité de Montréal, fera application à la prochaine Session du Sénat du Canada pour en obtenir un Bill de Divorce d'avec sa femme Lucie Casavant dit Ladébauche, pour cause d'adultère et autres causes.

JEAN BAPTISTE LIVERNOIS.

Montréal, 21 octobre 1869. fm—292

FAILLITES

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE
WILLIAM HENRY SMITH, de Montréal, marchand, faisant affaires comme tel à Montréal, sous les nom et raison de "W. H. Smith & Cie,"

FAILLI.

Les créanciers du susdit failli sont par le présent notifiés qu'il a déposé à mon Bureau un Acte de Composition et Décharge, devant être exécuté par la majorité du nombre de ses créanciers, représentant les trois quarts de la valeur de son passif, sujets à être computés en établissant telle proportion, et si aucune opposition n'est faite au dit acte de Composition et Décharge durant les trois jours qui suivront la dernière publication de cet avis, qui sera MARDI, le VINGT HUITIEME jour de Décembre courant, le syndic soussigné agira en vertu du dit acte de Composition et Décharge selon ses clauses.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 8 déc. 1869. bs—26

Acte concernant la Faillite, 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, } Cour Supérieure.
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure.

Samedi, le quatrième jour de Décembre 1869.

PRESENT:—L'Hon. M. le Juge McKAY.

No. 232.

DAVID TORRANCE & AL., *Demandeurs.*

vs.

JOHN JOSEPH BIRKET JONES, de la cité de Montréal, Expéditeur, en sa qualité de curateur en forme légale nommé à la succession vacante de feu JAMES ARTHUR GLASSFORD, en son vivant du même lieu Expéditeur, représentant aussi bien les biens personnels du dit James Arthur Glassford, que ses intérêts, comme ayant été membre de la ci-devant société Glassford, Jones et Cie., composé du dit John Joseph Birket Jones et le dit feu James Arthur Glassford,

Défendeur.

Il est ordonné, sur motion des demandeurs, qu'une assemblée des créanciers du dit défendeur ait lieu au Palais-de Justice, dans la chambre destinée aux procédés des faillites, dans la dite cité de Montréal, MARDI, le VINGT-HUITIEME jour de DÉCEMBRE courant, à ONZE heures de l'avant-midi, dans le but de nommer un syndic à la succession et aux effets du dit défendeur en sa dite qualité.

Par ordre,
HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
bs—28 P. C. S.

Sous l'Acte des Faillites de 1869.

PROVINCE DU CANADA } Cour Supérieure.
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure.

Mar 14e 7e jour de Décembre 1869.

Présent :—L'Honorable M. le Juge MACKAY

ALFRED RIMMER, Demandeur,
vs.
A. C. BUCHIGNANI, Défendeur.

Il est ordonné sur motion du Demandeur qu'une Assemblée des créanciers du dit A. C. Buchignani, soit tenue dans la Salle des Faillites, pour les affaires en Faillites au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, Mardi, le vingt huitième jour de Décembre courant, à onze heures de l'avant-midi, pour là et alors nommer un Syndic à la Faillite du dit A. C. Buchignani.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY P. C. S.
Montréal, 8 Déc. bs—26

Poudre allemande à boulanger de Savage.

Pour faire le pain, les biscuits, les patisseries, etc.. beaucoup plus légers et à meilleur marché que par aucun autre procédé.

La haute réputation dont la poudre à boulanger de Savage a joui depuis un si grand nombre d'années, est une garantie de l'excellence de sa qualité qui n'est surpassée par aucune poudre à boulanger dans le monde.

Vendue par tous les épiciers respectables et en gros et par Evans, Mercer et Cie., droguistes en gros, rue St. Jean Baptiste, Montréal.

Montréal, 16 Déc. 1869. em—32.

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
PASCHAL LECLERC, de Montréal, commerçant,

FAILLI.

Je, soussigné, John Whyte, de la cité de Montréal, Syndic officiel, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi sous un mois.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 13 décembre 1869. bs—30

Acte concernant la Faillite, 1869

DANS L'AFFAIRE DE
J. SCHILLER & CIE., de Montréal, commerçants,

FAILLIS.

Je, soussigné, John Whyte, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel a été nommé Syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leur réclamations devant moi sous un mois.

JOHN WHYTE.
Syndic.

Montréal, 13 déc. 1869. bs—30

PHARMACIE STE. CATHERINE.

ON vient de recevoir un assortiment général de parfums français et anglais, articles de fantaisie et bouteilles de toilette, simples ou assorties, etc., etc., à très bon marché, pour des présents de Noel. Huile de foie de morue et Phosphate de chaux de Birks pour la consomption à 50 cts. par chopine.

On peut avoir des médecines et des prescriptions préparées à toute heure le dimanche ou la nuit en s'adressant à la résidence (7 portes à l'ouest du magasin) 602, Rue Ste. Catherine, coin de la Rue St. Constant.

JOHN BIRKS, Chimiste et Droguiste,
588, Rue Ste. Catherine, entre les rues des Allemands et St. Constant, Montréal. aa—26

MAGASIN DE CHAUSSURES
POUR ARGENT COMPTANT
D'HAMILTON,
354, RUE NOTRE-DAME, 354.

☞ Venez voir mes Pantoufles inusables.

20 nov. bm—11

FEUILLETON.

LE CRIME D'ORCIVAL.

Suite

Elle était en grande toilette, avec une robe neuve, éclatante et tachée, une immense cloche de dentelle et un chapeau invraisemblable. Pourtant elle avait l'air misérable. Enfin, elle était outrageusement "maquillée", toute barbouillée de rouge, de blanc et de bleu, de carmin et de crème de perles.

Elle paraissait fort en colère.

— Voilà une idée ! s'écria-t-elle dès le seuil sans songer à saluer personne, cela a-t-il le sens commun de m'envoyer chercher ainsi, presque de force, par une demoiselle qui est de la dernière insolence. ?

Mais Mme Charman s'était élancée vers son ancienne cliente, l'avait embrassée bon gré mal gré, et la pressait sur son cœur.

— Comment, chère petite, disait-elle, vous vous fâchez lorsque je comptais que vous alliez être ravie et me remercier bien gentiment.

— Moi ! Pourquoi ?...

— Parce que, belle mignonne, j'ai voulu vous réserver une bonne surprise. Ah ! je ne suis pas ingrate, moi. Vous êtes venue hier régler votre petit compte, je veux aujourd'hui même vous récompenser. Allons, vite, souriez, vous allez profiter d'une occasion magnifique, j'ai en ce moment du velours en grande largeur...

— C'est bien la peine de me déranger !...

— Tout soie, ma chère, à trente francs le mètre. Hein ! est-ce assez inouï, assez invraisemblable, assez.....

— Eh ! je me soucie bien de votre occasion ! Du velours au mois de juillet, vous moquez-vous de moi ?

— Laissez-moi vous le montrer.

— Jamais. On m'attend pour aller dîner à Asnières, ainsi...

Elle allait se retirer en dépit des efforts très-sincères de Mme Charman, qui se proposait peut-être de faire d'une pierre deux coups, M. Lecoq jugea qu'il était temps d'intervenir.

—Mais je ne me trompe pas, s'écria-t-il avec des mines de vieux roquentin émoustillé, c'est bien miss Jenny Fancy que j'ai le bonheur de revoir.

Elle le toisa d'un air moitié fâché, moitié surpris, en disant :

— Oui c'est moi. Après ?

— Quoi ! vous êtes oublieuse à ce point ! Vous ne me reconnaissez pas ?

— Non, pas du tout.

— J'étais cependant un de vos admirateurs, ma belle enfant, et j'ai eu le plaisir de déjeuner chez vous quand vous demeuriez près de la Madeleine ; c'était du temps du comte.

Il retira ses lunettes, comme pour en essuyer les verres, mais en réalité pour lancer un regard furibond à Mme Charman, qui, n'osant résister, battit discrètement en retraite.

—J'étais assez bien avec Trémorel autrefois, reprit M. Lecoq. Et à ce propos, y a-t-il longtemps que vous n'avez eu de ses nouvelles ?

—Je l'ai vu il y a huit jours.

—Tiens, tiens, tiens ! Alors vous connaissez son horrible affaire.

— Non. Qu'y a-t-il donc ?

— Vrai, vous ne savez pas ? Vous ne lisez donc pas les journaux ? Mais c'est une abominable histoire, ma chère enfant, et on ne parle que de cela dans Paris depuis quarante-huit heures.

— Dites vite.

— Vous savez qu'après son plongeon il a épousé la veuve de l'un de ses amis. On le croyait fort heureux en ménage. Pas du tout, il a assassiné sa femme à coups de couteau.

Miss Fancy pâlit sous sa couche épaisse de peinture.

— Est-ce possible ! balbutia-t-elle.

Elle disait : " Est-ce possible ! " mais si elle était très-émue, à coup sûr elle n'était pas extrêmement surprise, M. Lecoq le remarqua fort bien.

— C'est si possible, répondit-il, qu'à cette heure il est en prison, qu'il passera en cour d'assises et que très-certainement il sera condamné.

Le père Plantat observait curieusement Jenny. Il s'attendait à une explosion de désespoir, à des cris, à des pleurs, à une légère attaque de nerfs pour le moins. Erreur.

Fancy en était venue à détester Trémorel. Parfois, elle, si impatiente de mépris jadis, elle sentait le poids de ses hontes, et c'est Hector que, bien injustement, elle accusait de son ignominie présente. Elle le haïssait bassement, comme haïssent les filles, lui souriant quand elle le voyait, tirant de lui le plus d'argent possible, et lui souhaitant toutes sortes de malheurs.

Loin de fondre en larmes, Jenny Fancy eut un éclat de rire stupide.

—C'est bien fait pour Trémorel, dit-elle ; pourquoi m'a-t-il quittée ; c'est bien fait pour elle aussi..

— Comment pour elle aussi ?

— Bien sûr ! Pourquoi trompait-elle son mari, un charmant garçon ? C'est elle qui m'a enlevé Hector. Une femme mariée et riche ! Hector n'est qu'un misérable, je l'ai toujours dit.

— N'est-ce pas ?

— Parbleu ! Aussi ne suis-je pas surpris de sa conduite. Car, sachez-le, avoir assassiné sa femme est le moindre de ses crimes. Ne voilà-t-il pas qu'il essaye de rejeter son meurtre sur un autre.

— Cela ne m'étonne pas.

— Il accuse un pauvre diable, innocent, dit-on, comme vous et moi, et qui cependant sera peut-être condamné à mort faute de pouvoir dire où il a passé la soirée et la nuit de mercredi à jeudi.

M. Lecoq avait prononcé cette phrase d'un ton légèrement ironique avec une lenteur calculée, afin de bien juger de l'impression qu'elle produirait sur Fancy. L'effet fut si terrible qu'elle chancela.

— Savez-vous quel est cet homme ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Les journaux disent que c'est un pauvre garçon qui était jardinier chez lui.

— Un petit, n'est-ce pas ? maigre, très-brun avec des cheveux noirs et plats ?

(A CONTINUER.)

Avertissement adresse par Mgr l'Eveque d'Orleans a Mr. Louis Veuillot, Redacteur en chef du journal "l'Univers."

(*suite.*)

Or, ici encore, Monsieur, vous poussez aux excès.

Que dites-vous de ceux qui altèrent, par exemple, ce texte évangélique : *Voici que je suis* AVEC *vous jusqu'à la consommation des siècles*, et qui traduisent : *Voici que je suis* AVEC TOI ? Est-ce que vous pensez qu'ils ne manquent en rien à la parole de Jésus-Christ ?

Et quand vous dites de l'Eglise qu'elle SERA DIEU !

" Elle est de Dieu, elle est par Dieu, " ELLE SERA DIEU, car Dieu l'a constituée pour remplir le genre humain " de divinité, afin qu'*il devienne un* " *accroissement de Dieu.*"

L'Eglise " sera Dieu, " le genre humain deviendra un " accroissement de Dieu." Vous ne voyez donc pas ce qu'il y a d'excessif et de dangereux à présenter ainsi la doctrine catholique sur l'Eglise ?

Quand saint Paul dit de l'Eglise *cette admirable parole que vous n'avez pas su comprendre : Crescit in augmentum Dei*, c'est de l'accroissement de la grâce et des dons divins dans l'Eglise qu'il veut parler, non d'un absurde " accroissement de Dieu lui même par l'Eglise.

Vous poursuivez, et dans le plus étrange des langages, vous dites :

" L'Eglise est faite à l'image de la " Sainte-Trinité. Comme le Pape en- " gendre le Fils, et comme du père et " du Fils procède le Saint-Esprit, ainsi " le Pape engendre les Evêques, et " du Pape et des Evêques procède cet " Esprit saint, qui se manifeste dans " la loi infaillible, qui forme et con- " duit le troupeau."

Ailleurs, vous appliquez au Pape les paroles mêmes que l'Evangile applique à Jésus-Christ : vous appelez le Pape non pas fils de Dieu, mais *le fils de Dieu.*

J'ai le regret d'ajouter ici qu'un autre journal, que je m'abstiens de nommer, a été jusqu'à dire : " Quand le Pape pense c'est Dieu qui pense en lui ! *Quando egli medita, è Dio che pensa in lui !*

Qu'en resulte-t-il ? les incrédules raillent, les gens sérieux s'étonnent et gémissent, et les bons fidèles se précipitent avec tout l'élan d'un amour admirable, mais qui pourrait être mieux éclairé.

En voici un, en effet, qui applique à la personne du Pape les paroles de l'apôtre où il est question de Jésus Christ, de son absolue sainteté, et de son élévation au-dessus des cieux :

Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex, Sanctus, Innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, et excelsior, coelis factus

Un autre remplace dans l'hyme romaine *Rerum, Deus, tenax, vigor*, le mot *Deus* par le mot *Pius*, et invoque Pie IX au lieu de Dieu :

Rerum, Pius, tenax vigor,
Immotus in te permanens,
Da verba vita, quæ regant
Agnor, aves ei sæcum.

Un autre, c'est un aumônier, avec les enfants de son ouvroir, écrit :

Paper pauperum,
Dator munerum,
Lumen Cordium
EMITTE *cælitus,*
Lucis, tuæ radium.

Un autre dit : " A Pie IX qui représente mon Dieu sur la terre."

" Iste Deus meus, et glorificabo eum,
" Deus patris mei et exaltabo eum.

Une bonne dame, douairière, et théologienne de votre école :

" Puisse la définition dogmatique " justifier nos chères croyances à l'in- " faillibilité du Pape et à l'Assomp- " tion de la sainte Vierge."

Ailleurs, dans un journal que vous citez :

" Il est temps que la seule autorité, " la seule vérité s'affirme, et prononce " le dogme de l'infaillibilité."

Le Pape, la seule autorité la seule vérité !

Vous avez dit en effet vous-même :

" Il n'y a qu'un docteur, il n'y a " qu'une tête du monde, il n'y a qu'un " roi des peuples, c'est le vicaire de " Jésus Christ."

Les excellents prêtres qui ont dit à leur évêque : le "Pape est la seule autorité, la seule vérité," pensent-ils, comme cet autre partisan d'une définition dogmatique de l'infaillibilité du Pape au prochain Concile, que :

"Il est nécessaire d'affirmer carrément l'autorité et L'OMNIPOTENCE du "Pape, comme étant LA SOURCE de "toute autorité "spirituelle et temporelle." La proclamation du "dogme de l'infaillibilité, "n'a pas "d'autres objets!"

En voici dans vos colonnes un prêtre ORLÉANAIS, lecteur "impénitent," disait-il, de l'*Univers*:

Vous aimez cette impénitence et cette impertinence, monsieur, et ce n'est pas la première fois que vous donnez cet exemple de respect pour les évêques.

Voici donc ce prêtre orléanais, lecteur impénitent de l'*Univers*, qui, confond en Pie IX le Pontife et le roi, et attribue au roi des actes du Pontife.

Mais c'est assez sur ce sujet. Assurément, monsieur, vous n'accuserez pas saint François de Sales d'avoir cherché à diminuer le respect et le dévouement dus au Saint-Siége. Eh bien, c'est lui qui a écrit dans le sentiment qui m'a fait parler ici moi même, les paroles suivantes, que vos lecteurs et vous-même devriez méditer :

"En cet âge, qui abonde en cer- "velles chaudes, aigues et contentieuses, il est malaisé de dire chose "qui n'offense ceux qui, se faisant "les bons valets, soit du Pape, soit "des princes, ne veulent que jamais "on s'arrête hors des extrémités, ne "regardant pas qu'on ne saurait faire "pis pour un père que de lui ôter l'amour de ses enfants, ni pour les enfants de leur ôter le respect qu'ils "doivent à leur père."

Ceux qui "ne veulent que jamais "on s'arrête hors des extrémités," sont de bien dangereux amis, monsieur. Ils peuvent faire bien du mal.

A Continuer.

LE PAYS

MONTRÉAL, 21 DECEMBRE 1869

Correspondance Parlementaire.

Samedi, 18 déc.

Je ne veux pas vous fatiguer ni me fatiguer moi-même du récit de la séance d'hier, 17. Je craindrais de mettre nos lecteurs en fuite de même que l'ont été tous les correspondants de journaux en voyant venir sur le tapis les inexplicables explications de M. Dunkin sur les intérêts de la dette. La chambre était littéralement vide ; à peine restait-il quinze à vingt membres dans la salle des séances ; en haut, désert ; parfois deux ou trois journalistes revenaient ensemble à la galerie des rapporteurs, mais pour y faire un tapage infernal ; seul, je gardais l'attitude et la dignité calme qui conviennent à l'organe que je représente. J'admire le stoïcisme de deux ou trois dames qui viennent à toutes les séances, et restent jusqu'à la fin sans désemparer. Si elles n'étaient pas jolies, je comprendrais qu'elles ne pussent passer mieux leur temps, et qu'à défaut de commander aux hommes, elles vinssent apprendre l'obéissadce dûe aux lois qu'ils font si mal, mais remplacer à plaisir la foule des soupirants par les items du budget, c'est plus qu'un paradoxe, et je m'y oppose. Je pourrais vous en citer, il est vrai, un plus grand nombre et de plus charmantes peut-être, qui restent obstinément à domicile ; mais celles-là du moins nous permettent de les aborder chez elles une fois notre correspondance faite, et si j'ai des distractions, je ne les fais pas payer à nos lecteurs.

La correspondance ! croyez-vous qu'elle soit bien facile au milieu de ce désordre de chiffres dans lesquels la chambre est empêtrée depuis trois à quatre jours, et dont je ne chercherai à rien démêler, je vous le jure, d'autant plus qu'il n'y a rien qui en vaille la peine. Qu'est-ce que cela vous donnera de savoir que M. Bellerose et M. Marchand ont dit que l'éducation commerciale est indispensable en Canada et qu'il faut la développer le plus possible, accorder des subventions aux institutions qui la donnent...... C'est convenu, reconnu, incontesté, patent. Quand il y a, sur une question comme celle de l'éducation dans notre pays, tant de choses à dire qu'une session y suffirait à peine, et qu'on se borne à des bonhomies comme celle-là, on ne s'attendra pas à me voir entrer dans des considérations qui me mèneraient trop loin, beaucoup trop loin, tellement loin que personne n'oserait m'y suivre, donc motus.

J'aime mieux aller au Cercle de Québec. Là on parle moins de chiffres, et on en réalise d'avantage. Vous savez ou vous ne savez pas que cette charmante société a été fondée il y a un an à peine par une centaine des jeunes gens les mieux connus et les mieux posés de la ville, qu'elle voit accroître étonnamment tous les mois le nombre de ses membres parmi lesquels on voit beaucoup de noms de Montréal même, qu'elle a tellement prospéré qu'elle loue dans un mois la plus grande maison de Québec pour s'y installer, enfin, qu'on chercherait en vain dans la capitale un jeune homme de quelque position qui n'en fasse partie. Ce Cercle est l'impression vivante, animée, réjouissante de l'unité et de la cordialité qui règnent dans la famille sociale de Québec, dont presque tous les membres se connaissent depuis longtemps et sont autant d'amis. Ce n'est pas à Montréal que nous réussissons à former une association de ce genre, non que nous n'en trouvions les éléments, mais parce que les éléments sont trop dispersés, et qu'il n'y a aucun lien commun qui les réunisse, et qu'on y chercherait en vain cette entente affectueuse qui réunit et rapproche la jeunesse de Québec.

Que vous dire encore ? Vous savez qu'il se passe bien peu de choses ici ; nous sommes au bout, ou plutôt en dehors du monde ; jeudi prochain le parlement s'ajourne jusqu'au 10 janvier ; et il n'est guère probable qu'il se fasse quelque chose d'intéressant en chambre ; le comité du Code Municipal travaille toujours avec ardeur et devra siéger jusqu'au 28 ; que Dieu lui soit en aide et lui accorde le pouvoir de présenter quelque chose d'acceptable.

L'orage.

Les nuages qui s'amoncellent chaque jour à l'horizon du cabinet provincial font pressentir un orage prochain dans lequel le ministère pourrait si non disparaître du moins être si violemment secoué qu'il suffirait ensuite du moindre vent pour l'abattre.

Comme la nouvelle ressemble à ces coups de tonnerre qui éclatent durant les beaux jours et par un ciel serein, elle pourrait fort bien, comme ces derniers, foudroyer l'édifice gouvernemental.

L'orage se serait formé sous nos froides latitudes exactement comme ceux qui se forment sous le ciel ardent des tropiques ; c'est à dire soudainement.

On sait avec quelle promptitude marchent ces tourmentes et les ravages qu'elles causent ! Ce n'est d'abord qu'un léger point noir à quelque coin du ciel ; le soleil continue à briller, radieux, pas un souffle n'agite la chevelure des palmiers ; les animaux cependant, avertis par leur instinct cherchent un abri, les oiseaux gagnent les bois, et le voyageur surpris du trouble soudain de la clarté du jour, n'aperçoit plus en regardant les cieux que des amas de nuées noiratres qui s'avancent rapides, mugissantes, toutes chargées de tempêtes et d'éclairs.

C'est de cette manière, inconnue jusqu'ici à nos climats, que l'orage politique aurait pris naissance.

Chose curieuse et qui nous porte à croire ces bruits fondés, c'est que le *Nouveau-Monde* a parlé de cela sans rien démentir, puis que l'*Evénement* de samedi reproduit également, sans commentaire, la rumeur du *Nouveau-Monde*. Le *Journal de Québec*, lui même, par la façon dont il cherche à rassurer le public, ajoute encore à la réalité de ce qu'on redoute.

Au sujet des deux derniers votes dans lesquels une fraction des membres conservateurs se sont réunis à la gauche, le *Journal de Québec* dit :

> Des membres de la majorité qui ont voté avec *elle* lui ont donné du courage et *peut-être des espérances*. Mais ici elle se tromperait, le cas échéant......

Et en finissant :

> Nous disons ces choses, non parce que nous croyons à un danger actuel ou futur, mais pour l'unique enseignement de ceux qui auraient des aspirations et des espérances intempestives.

Enfin le *Journal des Trois-Rivières* résume les bruits, tout en protestant de son ignorance, et semble par la publication de certains détails être plus instruit qu'il ne l'avoue. Qu'on en juge :

> Il est rumeur qu'une fraction considérable du parti ministériel se détacherait du gouvernement et relèguerait l'opposition actuelle comme parti indépendant. On se serait même déjà, dit-on, assuré de l'appui d'un homme puissant qui serait accepté comme chef de la nouvelle opposition et qui prendrait l'initiative en tout et partout.
>
> Comme le parlement local doit s'ajourner jusqu'au 10 janvier, le nouveau parti ne s'affirmerait qu'après l'ajournement par un vote très important. Une grande partie de la presse, nous assure-t-on, serait favorable à ce changement. Cette manœuvre politique s'accomplirait dès maintenant en vue des prochaines élections générales.
>
> Plusieurs hommes nouveaux, très capables, jouissant de beaucoup d'influence et d'estime, apparaitraient sur la scène en 1871. Ils prétendent que la composition du cabinet provincial est mauvaise et ne donne pas satisfaction à toutes les parties de la province.
>
> Le mouvement serait resté, jusqu'aujourd'hui, parait-il, très-secret.
>
> Nous ignorons jusqu'à quel point ces nouvelles sont fondées.

Que dites-vous, lecteurs, de cet homme *puissant* accepté comme chef de la nouvelle opposition ? Et ce renvoi sans façon des membres de l'opposition actuelle ? Eh ! bien, sachez le, messieurs, les nouveaux opposants, la légèreté de vos procédés, votre ingratitude pour les faibles services que s'est efforcée de rendre l'opposition, ne fera point bouder celle-ci, elle ne se retirera pas sous sa tente, dédaigneuse de vos luttes, indifférente à vos succès, elle vous suivra au premier rang les jours de combat, pour passer au second lorsque vous célèbrerez la victoire.

Ce qu'elle veut, c'est le bien du pays, pas autre chose; son programme tient dans ces deux mots "*bien public.*"

Quant à vous, dont nous différons sur tant de points, vous devrez évidemment d'abord nous dire ce que vous voulez ou si non nous serons vos adversaires. Assez de duperies et de mensonges comme cela ! Si vous convoitez des portefeuilles, la dispensation des faveurs, l'exercice d'un patronage, enfin la place de vos amis de la veille pour continuer leur politique, ce n'est vraiment pas la peine de vous déranger. Nous n'avons nullement l'intention de vous aider à mettre en action la fable des "grenouilles demandant un roi." Allons ! Messieurs, nous sommes prêts, résolus et disposés à marcher sous votre bannière, mais pour Dieu ! inscrivez-y une devise, et comme nos valeureux ancêtres disaient aux ennemis à Fontenoy : tirez les premiers, Messieurs, nous vous dirons aussi : parlez les premiers, Messieurs !

La publicité de tout.

Le *Nouveau Monde*, répondant à la *Minerve* à propos de «*La publicité de tout*» concernant la polémique engagée entre Mgr. Dupanloup et M. L. Veuillot, cite, comme dernier argument à son confrère de la rue St. Vincent, l'adhésion du *Pays* au principe émis par la *Minerve*.

Nous remarquerons simplement que le *Pays* n'est pas seul à penser ainsi. Le *Journal de Québec*, l'*Evénement* vont plus loin que nous, et esquissent chacun de M. Veuillot un portrait que nous donnons ici. Le *Journal de Québec*, par la voix de M. Cauchon, s'exprime ainsi :

> A ceux qui se déclarent incapables d'avoir une opinion à eux, une opinion mûrie par l'étude, et qui s'agenouillent pieusement devant les personnes, parce qu'elles portent de grands noms, nous dirons : à M. Louis Veuillot, écrivain d'un grand talent, polémiste puissant, mais qui évidemment n'a pas étudié les questions qu'il tranche *ex-cathedrâ*, et qui semble s'en vanter en disant que le petit catéchisme lui suffit ; à M. Louis Veuillot qui n'est pas une autorité dans l'Eglise et n'a pas reçu le pouvoir d'y enseigner, nous opposons Monseigneur d'Orléans, dont le talent est au moins égal au sien et dont la science théologique dépasse la sienne de toute la hauteur de cette science elle-même ; nous opposons les évêques de Châlons, de Bayeux, les archevêques d'Avignon, de Reims et bien d'autres ; à M. Louis Veuillot nous oposons encore Bossuet, le plus grand génie des temps modernes, et dont les *braiments* sublimes se font encore entendre dans le monde entier et bien au-dessus de la tête des "lions" de nos jours dont la crinière et les mugissement n'ont encore effrayé ni tué personne.

Voici, pensons-nous, un jugement qui dépasse le nôtre.

Voilà maintenant la physionomie crayonnée par l'Evènement. Le portrait est dessiné dans une autre attitude, sous une autre lumière, mais conserve le même caractère de ressemblance.

> Tout le monde parle en ce moment M. de Louis Veuillot ; M. Routhier en parle en son tour. Mais, comme bien d'autres, il y met plus d'ardeur que de discernement et il accepte le jugement commun. Pour un homme qui s'est essayé dans la critique, notre ami ne parait pas y entendre grand chose. Si moins que lui nous imitons M. Louis Veuillot, nous l'admirons autant, au point de vue littéraire, et nous parvenons mieux, il nous semble, à rendre compte de notre admiration.
>
> M. Louis Veuillot, est, quant à la forme, le premier écrivain du temps présent : c'est le vrai maitre de la langue. Mais quand on veut juger de ses idées et de ses sentiments, de son rôle comme journaliste et de sa nature d'écrivain, il faut distinguer, faire la part des convictions et celle du tempérament, voir en lui deux personnalités bien distinctes : le chrétien sincère et le parisien pur sang ; le pieux personnage et le simple homme de lettres ; l'homme qui a fondé l'*Univers* et celui qui, durant la suspension de son journal, écrivait le plus volontiers dans le *Figaro*, où il semblait chez lui ; le publiciste orthodoxe et l'auteur fantaisiste de certaines pages des "Odeurs de Paris," du portrait de "Theresa" par exemple ; enfin, le peintre de "Pierre Saintive" et l'éreinteur par excellence, qui n'a jamais épargné personne, pour qui la charité n'est pas une vertu chrétienne mais une des faiblesses de l'esprit moderne ;
>
> ....
>
> Pour que de simple journaliste, M. Veuillot soit devenu un personnage, une autorité dans l'Eglise, il a fallu un concours singulier de circonstances. L'ultramontanisme, en quête d'un journaliste puissant, n'a voulu voir que le talent et, à son point de vue, il a bien fait. En arrivant dans le parti catholique, M. Veuillot avait subi les dédains des chefs, MM. Montalembert, Falloux, Dupanloup, etc., et il s'en est vengé en les supplantant, en leur enlevant la direction du parti. Sa renommée en a grandement profité, si l'Eglise y a perdu en somme.

Nous ajouterons que le *Canadien*, le *Courrier du Canada*, le *Journal des Trois-Rivières*, ont publié ou publient en ce moment ce que nous avons cru devoir reproduire. La *Minerve* et le *Pays* se trouvent donc en nombreuse et excellente compagnie.

Le secret de la comedie.

On nous a maintes fois assurés que l'Angleterre, par l'entremise de son représentant aux Etats-Unis, M. Thornton, s'efforcait d'obtenir le renouvellement du traité de réciprocité. Les journaux conservateurs ont même reproduit la nouvelle de ces tentatives comme une précieuse marque de sollicitude à notre endroit. Tout cela, parait-il, n'était qu'une comédie dont nous payons les frais, et dont nous ressentirons dans un an surtout les tristes résultats. Pesez cette dépêche de Londres, datée du 15 décembre :

> Le *Times* dit que le rejet, par le Sénat des Etats-Unis, du traité de réciprocité canadien, sauve l'Angleterre d'une situation embarrassante. Si le libre-change existait entre le Canada et l'Union, le tarif canadien serait un obstacle au commerce direct entre l'Union et l'Angleterre ; le Canada aurait plus d'intérêt à commercer avec les Etats-Unis qu'avec l'Angleterre, et la politique se ressentirait certainement de cet éloignement commercial.

Ainsi voilà qui demeure entendu, le renouvellement du traité de réciprocité *sauve* l'Angleterre d'une *situatéon embarrassante !* Quant à la situation qu'elle crée au Canada, c'est le moindre des soucis de notre tendre métropole ; là n'est point la question. L'intérêt du Canada ! Vous nous la baillez belle. En vérité, c'est bien de cela qu'il s'agit. Le vote du Sénat des Etats-Unis *sauve* l'Angleterre d'une situation embarrassante ! Que demander de plus ? Et l'on s'étonne après de pareils aveux, que l'on songe à l'indépendance, que tous les gens sensés cherchent à sortir de ce cul de-sac où nous nous faisons maltraiter sans merci.

Et dire que l'on représente l'indépendence comme une utopie !

INFORMATIONS.

A une assemblée du Conseil-de-Ville des Trois-Rivières, tenue, vendredi soir, M. H. G. Malhiot a parlé contre le bill de police. Il ne blâme pas le gouvernement de vouloir organiser un bon système de police, mais il prétend que la ville n'a pas besoin d'une nouvelle police lorsque celle qu'elle possède suffit à maintenir l'ordre.

Après les remarques de M. Malhiot, M. le maire Désilets parla en faveur de la nouvelle loi, et la résolution suivante fut adoptée sur motion de M. Jourdain secondé par M. Thivierge :

"Que M. le Maire soit prié d'écrire au nom de ce Conseil à M. C. B. Genest, député des Trois-Rivières, de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que la Cité des Trois-Rivières soit exemptée, quant à présent au moins, de l'opération du bill de police."

La majorité exacte de M. Tourangeau, le nouveau maire de Québec, n'est pas de 98, comme on l'a annoncé, mais de 122.

Dans le quartier Jacques-Cartier, la majorité de M. Mailloux est de 131.

M. Sydenham Howe, fils de l'hon. M. Howe, va, dit-on, bientôt être nommé arbitre du Canada, à Halifax.

Le premier rapport de la commission du Service Civil vient d'être mis devant la Chambre de Québec.

La commission recommande la construction d'édifices pour les départements. Elle est d'avis que les départements du Conseil Exécutif et du Régistraire n'en devraient plus former qu'un.

On propose de porter le salaire des sous-chefs à £500.

Enfin, la commission suggère diverses modifications de détail.

Le président de la commission du chemin de fer intercolonial a convoqué une assemblée des commissaires à Ottawa pour le 31 décembre.

M. J. B. Lewis, avocat, d'Ottawa, le représentant du procureur-général dans l'affaire Reiffenstein, vient d'être nommé député-juge de la Cour du Comté de Carleton.

Il parait qu'une difficulté vient de s'élever entre la Banque de Montréal et le ministre des finances, Sir Francis Hincks. Les amis de celui-ci prétendent qu'une chaude discussion aura lieu entre les parties.

On dit que le gouvernement impérial presse celui du Canada d'acheter les carabines Snider-Enfield pour l'usage des volontaires.

Le département des postes vient de terminer son rapport pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1868.

On lit dans la *Gazette Officielle* de Québec :

—Il a plu au LIEUTENANT-GOUVERNEUR nommer William-Henry Bréhaut, Ecr., de Montréal, à la charge de Magistrat de Police, en vertu de l'acte 25 Victoria, chapitre 20, avec juridiction dans le district de Montréal, et chargé de remplir les devoirs assignés au Juge des Sessions de la Paix, sauf la présidence de la Cour des Sessions de Quartier.

—AVIS PUBLIC est par le présent donné que, un mois après la date du présent, Hugh Allan et Andrew Allan, marchands associés, sous les nom et raison de Hugh et Andrew Allan, Edwin-Henry King, George Stephen, Gilbert Scott et John Harris, marchands associés sous les nom et raison de William Dow & Cie., Donald-Alexander Smith, John Shedden, Alfred Brown, Robert-James Reekie, Thomas-Weedon Ritchie, Andrew-Frederick Gault et John Rankin, de la Cité de Montréal, province de Québec, écuyers, et Henry Yates, de la ville de Brantford, province d'Ontario, écuyer, s'adresseront à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur pour obtenir des lettres-patentes en vertu de l'Acte concernant l'incorporation des compagnies à fonds social pour incorporer "The Canada Rolling Stock Company" dans le but de manufacturer, vendre et louer du matériel roulant pour chemin de fer ; que le lieu où seront transigées les affaires de la dite compagnie sera la Cité de Montréal ; que le montant du fonds social sera de quatre cent mille piastres, divisé en deux mille parts de deux cents piastres chacune, et que les premiers directeurs de la compagnie seront les dits Edwin-Henry King, George Stephen, Donald-Alexander Smith, John Shedden, Alfred Brown et Robert-James Reekie.

POUR de **bonnes Photographies** de tous genres, allez aux ateliers de Photographie de **BALTZLY**, 372, Rue Notre-Dame. Venez et voyez.

Des signes du temps et du mouvement politique en Europe.

(*Suite.*)

A travers l'Europe et même l'Amérique, si vous observez bien l'état des âmes, des communions et des Eglises, vous verrez qu'elles se confondent ; que la même décentralisation s'opère ; que les vieilles habitudes s'affaiblissent et s'écroulent ; que les vieux dogmes s'effritent ; que tel prédicateur protestant incline vers l'unité extrême, même vers la suprématie et l'infaillibilité du pape ; — et que tel catholique ouvre la porte très grande au protestantisme, à l'examen et à l'enquête.

Je ne regarde point ce mouvement de fusion générale comme un mal, tant s'en faut. La tolérance y gagne ; la liberté aussi ; la charité aussi.

Au surplus, qu'empêcherez-vous? Rien. C'est la nécessité qui le veut. Le *Morning advertiser* (conseiller du matin), organe officiel de la bourgeoisie dévote, a beau pousser les hauts cris. Quand même le terrible *No popery* ! du dix-septième siècle retentirait encore dans les rues de Londres, le cours des choses irait son train. De même que les citoyens de la capitale viennent d'organiser une *contre-police* destinée à surveiller les surveillants légaux qui abusaient de leur autorité ; —de même les tolérants et les pacifiques arrêteront dans leurs excès les intolérants des deux partis, les fanatiques de la réforme et les exclusifs de la papauté.

Ce n'est pas très-facile. Par exemple, la nouvelle *ligue des réformateurs de l'éducation* a quelque peine à réaliser son honnête dessein. Ils se heurtent contre les difficultés de conscience, les scrupules religieux, les préjugés de secte et de caste, l'intolérance enfin, — tache originelle du genre humain,—le besoin de dominer autrui et de rendre sa propre opinion victorieuse. Dissidents, catholiques, non-conformistes, quakers, presbytériens, chacun tire de son côté ; chacun veut absorber et monopoliser l'éducation. Il faudrait plusieurs Rouher pour contenter tout ce monde. Le plan des *réformateurs* (modelé d'ailleurs comme presque toutes les nouveautés, sur le patron des Etats-Unis américains) consiste dans une subvention de l'Etat, qui ferait les frais d'une grande école pour chaque localité. Les autorités des petits centres surveillleraient et dirigeraient l'école. Sept cent mille enfants pourraient ainsi acquérir l'instruction nécessaire. La chambre des communes est toute prête à voter les fonds. Mais quelle sera l'instruction religieuse ? C'est la pierre d'achoppement. — "Nous n'imposerons "aucun catéchisme, répondent les "membres de la ligue. Tous les "enfants seront libres de choisir leur "communion et leur dogme."—"C'est "bien pis, répliquent les dévots, vous "en faites des athées." Comment agir ? Le catéchisme anglican effraye les dissidents. L'absence de catéchisme éloigne les anglicans. Les catholiques n'admettent pas qu'un laïque puisse élever leurs enfants. Et la chose en est là.

On demande une nouvelle enquête relative aux associations, sociétés d'assurances, etc. On réclame la diminution de quelques gros traitements, spécialement de ceux qui sont affectés au corps diplomatique. Quelques personnes vont beaucoup plus loin dans la voie des réformes populaires ; elles attaquent la chambre haute, les lords qui se mettent en travers du peuple et gênent le progrès.

Les lords sont l'objet de satires acharnées dont il est facile d'apercevoir le but.

On fait ressortir et l'on rend odieux le taux énorme de leur fortune collective, leur hostilité déclarée contre les mesures populaires, leur influence excessive. M. Douglass Kinneird, dans la *Revue de quinzaine* (*Fortnightly review*), demande implicitement leur suppression, en indique l'opportunité et les avantages. Ecoutera-t-on M. Douglas Kinneird ? Suivra-t-on ses avis ? Ce serait facile, et les communes au moyen de deux ou trois bills successifs, que la presse radicale appuierait et expliquerait, aurait, en quelques coups de bélier, démantelé la vieille forteresse, ruiné la pairie et balayé la chambre des lords, avec leurs masses, leurs sceaux et le fameux sac de laine ! La belle œuvre que l'on aurait faite là ! A moins de les noyer dans leur sang, ce qui révolterait la nation, l'Europe et l'humanité ; à moins d'égorger leurs familles et de confisquer tous leurs biens, c'est-à-dire de se replonger dans la barbarie ;— on rendrait les nobles plus puissants que jamais. Tout le gouvernement de l'Etat tomberait dans leurs mains. Depuis plus d'un siècle ce sont des fils de roturiers, de précepteurs, d'agriculteurs et de fabricants, les Pitt, les Gladstone, les Burke, les Canning qui mènent les affaires, les lords ne servent que de contrepoids et donnent l'équilibre à la vieille machine. Privez-les de leurs priviléges traditionnels, si vous ne les privez en même temps de leurs terres et de leurs revenus, ils rentreront dans le pouvoir par une porte bien plus dangereuse ; ils useront de leurs avantages, fortifieront leur clientèle ; envahiront les communes ; seront tous députés, écraseront les autres candidats, étoufferont les libertés publiques ; et feront ce qu'ils voudront.

On sent cela, même dans le peuple. Il a l'expérience de la politique ; il connait le parcours, les dangers, la manœuvre ; il y est accoutumé ; il ressemble à un homme qui a long temps géré ses propres affaires, qui sait le cours de la rente, le taux des actions, la valeur des obligations, les chances diverses de la bourse. Celui-là ne se laisse pas décevoir aisément par des espérances de lucre et des spéculations vaines dont la séduction le ruinerait. Il voit le fond des choses ; il retourne les questions dans tous les sens: il soulève, examine et pénètre une affaire dans le détail et sous tous les aspects : il y fait entrer l'air, il y amène la lumière. Ce n'est pas lui qu'on prendra pour dupe.

J'ai fait voir combien de problèmes s'agitent dans la vie anglaise d'aujourd'hui.

Incessamment controversés, remués, élucidés, secoués, attaqués, dans leurs racines, percés à jour, "*aérés*" pour ainsi dire, débattus sans miséricorde, fatigués d'arguments contraires, et (comme disent les Anglais avec leur insicive audace) *ventilated*, — "ventilés" — ces problèmes sont soumis à l'épuration de l'air ambiant et du vent populaire.

J'ai montré la critique universelle s'exerçant sur l'éducation,—sur l'état de l'Eglise,—sur ses revenus, ses devoirs et ses immunités,—sur l'action de la police,—sur la réaction des bourgeois,—sur les femmes et les enfants, —sur les lords, sur toutes choses. Cette controverse sans relâche fait grand tapage ; pour la moindre affaire, vingt avis sont ouverts dans les journaux. C'est précisément ce souffle populaire, violent, éternel, cette *ventilation* perpétuelle, qui active la vie publique, dégage les bons germes, amortit les mauvais, dissipe les miasmes, développe la tolérance, empêche la misère et les grèves de dévorer l'Angleterre, protège toutes les opinions, toutes les sectes, même le papisme détesté, et prévient la décadence. Si vous fermez les issues et bouchez les jours, si vous vous placez sous la coupole et le couvercle de Justinien et du Vatican, vous étouffez.

Les modernes n'en veulent plus ; la ventilation leur est indispensable.

Il leur faut la discussion libre et *aérée*, non pas pour égorger le semblable ou le brûler; mais pour respirer et vivre.

Un homme qui ne pense pas comme nous nous est utile, puisqu'il contribue à l'enquête universelle.

Donnez donc de l'air et secouez bien les questions, comme font les ménagères de leurs étoffes. Pour réaliser cette expérience il faut aimer les hommes, non la domination ;—l'enquête, non la crédulité ;—l'indépendance, non le *renfermé* ;—la comparaison, non l'imitation ;—ne pas choisir, ne pas aimer seulement les grands centres, les villes, leurs commérages et leurs servilités ; mais surtout l'énergie, l'activité, les forces bien employées ; les voyages profitables, l'horizon vaste, la brise du matin et du soir ;—la nature, la liberté et la vie.

PHILARÈTE CHASLES.

LA PLACE pour avoir de bonnes **Photographies-Cartes** et de grandes Photographies bien finies est aux ateliers de Photographie de **BALTZLY**, 372, Rue Notre-Dame.

FAITS-DIVERS.

MORT SUBITE.—On lit dans le *Constitutionnel* : —Les morts subites deviennent de plus en plus fréquentes. Avant hier, M. Antoine St. Pierre, respectable cultivateur de la Banlieue, était allé à la grange pour soigner les animaux. Un quart d'heure, une demi heure se passe et M. St. Pierre ne revenait pas à la maison. On va à la grange et on trouve M. St. Pierre mort à côté d'une botte de foin.

"M. St. Pierre était âgé de 68 ans : il laisse une épouse, 8 enfants, 45 petits enfants et 4 arrière-petits enfants.

"D'après l'enquête, on croit qu'il s'est rompu un vaisseau en voulant lever une botte de foin au bout d'une fourche. On l'a trouvé une main sur le front et l'autre sur le cœur.

Allez chez G. T. DORION pour vos montres et chaines d'or et en argent et jouets d'enfants.

ARRESTATIONS.—Quatre jeunes hommes ont été arrêtés, samedi, sous accusation de recel d'outils volés, et une fille a été aussi arrêtée pour vol de hardes.

HOMMAGE.—A une réunion privée des membres du Conseil-de-Ville, samedi après-midi, on a résolu de donner un banquet à Son Honneur le Maire, en Janvier prochain.

TEMPÉRATURE.—Nous avons eu une température très froide depuis deux jours. La neige a tombé à gros flocons pendant la plus grande partie de la journée de dimanche, et le dégel de samedi n'a plus aucune trace : les trottoirs sont couverts d'une épaisse couche de neige.

VOL.—Deux employés du Grand-Tronc, Philippe Brunet, conducteur, et Henri Messier, garde-freins, ont été arrêtés sous accusation d'être entrés avec effraction dans un char d'*express* et d'en avoir enlevé quelques articles.

On dit que le vol est considérable, et que les articles volés étaient en grande partie des bijoux d'une haute valeur.

Une enquête se poursuit sur cette affaire devant le magistrat de police.

PROCÈS.—Dans la cause de M. G. L. Rolland *vs.* The North British and Mercantile Insurance Company, la défenderesse a présenté à la Cour Supérieure une motion demandant un nouveau procès.

La Cour a accordé la motion.

FEU M. BRENNAN.—M. Brennan, dont nous avons annoncé la mort subite dans un de nos derniers numéros, n'était pas la personne de ce nom qui tient un magasin de fruits à l'encoignure des rues Bonaventure et St. Antoine, comme on l'a dit par erreur, mais M. James Brennan, autrefois messager de la Banque de Montréal.

Le défunt était en bonne santé et conversait avec sa fille quelques minutes avant sa mort qui eut lieu instantanément en se couchant sur un sofa.

La cause de cette mort est une maladie de cœur qui, depuis quelque temps, menaçait les jours du défunt.

M. Brennan était très estimé des hommes d'affaires avec lesquels sa position le mit longtemps en relations : on le considérait comme un homme intègre, et digne de confiance. Il possédait de belles propriétés sur la rue Notre-Dame, et jouissait d'une influence assez considérable parmi ses concitoyens.

Allez chez G. T. DORION pour les présents de Noël et du jour de l'an. jan—31

ENVOI.—Nous remercions l'auteur de l'envoi de l'élégant volume, "La Vallée de la Mantawa" L'abondance des annonces limite depuis quelques jours notre matière, c'est pour cela que nous renvoyons à un prochain numéro le compte-rendu de l'ouvrage ci-dessus.

THE COLONIAL ALMANAC, 1870.—Nous venons de recevoir cet almanach publié par la compagnie "Standard" d'assurance sur la vie.

Ce pamphlet contient un grand nombre de renseignements utiles et un calendrier complet.

Nos remercîments à qui de droit.

Allez chez G. T. DORION pour votre bijouterie en or et en argent et jouets d'enfants.

PATINS.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. T. W. Boyd que nous publions dans une autre colonne.

M. Boyd offre en vente des patins qui réunissent au fini et à l'élégance l'avantage d'un bon marché sans pareil en cette ville.

Nous espérons que M Boyd recevra du public l'encouragement qu'il mérite.

L'ACTE DE FAILLITE DE 1869.—Tel est le titre d'un élégant volume édité par MM. Dawson, frères, libraires, imprimé par MM. Mitchell et Wilson, et dû à la plume de M. John Popham, avocat. L'ouvrage est dédié à la mémoire de feu M. Henry Driscol, C. R., et renferme, outre l'acte de faillite passé au dernier parlement, des notes des décisions nombreuses des tribunaux d'Ontario et de Québec. Il renferme en outre les règles de procédure ainsi que le tarif des frais pour les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Le volume, outre les divers tarifs, les réglements, contient un index de beaucoup de cas connus avec des notes, commentaires et tous les cas que peuvent présenter les faillites. Ce volume est indispensable aux magistrats, aux avocats et gens d'affaires. C'est le *vade mecum* du tiers de notre population.

COUR DE POLICE, 20.—Elisa Beil, pour assaut sur Louise Martin, $4 ou 1 mois de prison.

Joseph Beaulieu, épicier, pour vente de boisson sans licence, $50 et les frais ou 3 mois de prison.

Domithilde St. Amour, accusé de vol de hardes, est envoyée devant la cour des sessions de la paix.

COUR DU RECORDER, 20.—Joseph Power, pour avoir flâné dans le Greffintown, $2.50 ou 15 jours.

Joseph Riopel, cordonnier, et Ducas Labrie, journalier, pour ivresse, $2.50 ou 15 jours, chacun.

Urgèle Gonneau, journalier, pour avoir violé les réglements concernant la salubrité publique, $5 et les frais.

Thomas Elder, pour refus de payer son charretier, $4 ou 1 mois.

Les personnes suivantes sont condamnées à l'amende pour ivresse :—J.Bte. Joubert et Jos. Leclaire charretiers ; Peter Drummond et James Smith, machinistes; Xavier Deslauriers, boucher ; Olivier Gravel, carossier ; Samuel Ainswell, et John Mathews, imprimeurs ; Patrick McKenna, grocer ; Kernan Brennan tailleur ; Jos. Dupont, journalier.

—M. O'Reilly a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il prendre des photographies pour 75 cents la douzaine d'içi aux fêtes, au No. 474 rue Lagauchetière, entre les rues St. Urbain et St. Charles-Borromée. aa—14

E. ANGERS, 418 et 420, Rue Notre-Dame.—Chaussures pour Dames, de 50 cts à $1.50 ; do pour hommes, $1.50 à 2.00 ; do pour enfants, 30 cts à 75 cts. Montréal, 418 et 420 Rue Notre-Dame. am—25

ALLEZ AUX ATELIERS de Photographie de **BALTZLY**, 372, Rue Notre-Dame, pour de bonnes **Photographies**, grandes et petites. Venez et voyez les spécimens.

TELEGRAPHIE SPECIALE.

St. Paul, 19.

Il parait évident que M. McDougall et le colonel Dennis ont organisé des forces pour aller au fort Garry.

Les habitants de St. Paul craignent qu'une guerre indienne ait lieu, attendu que M. McDougall a appelé sous les armes l'élément indien. On dit qu'au commencement de la révolte, les indiens ont offert de l'aide aux insurgés, et que ces derniers ont refusé, craignant de ne pouvoir contrôler ces alliés.

A une assemblée publique tenue à Buffalo, samedi soir, on a exprimé beaucoup d'indignation de ce que M. McDougall ait eu la liberté de faire du sol américain la base de ses opérations.

Québec, 20.

L'action judiciaire de la Banque de la Cité contre le courtier Sanderson, insolvable, a été renvoyée ce matin, l'affidavit sur lequel était basé le bref d'assignation n'alléguant pas clairement le temps de la prétendue cession frauduleuse.

La motion pour un appel au Conseil Privé dans la cause de Beaudry et Tate a été renvoyée.

A une assemblée au carré du marché Champlain, samedi soir, on a adopté la résolution suivante :

Attendu que, dans une discussion de la Législature de Québec sur le bill de police, l'honorable premier ministre de cette province a dit qu'une grande apathie régnait dans la division ouest sur les affaires municipales, et qu'il pensait que l'honorable député de Québec-Ouest devait son siége dans la chambre à cette apathie,

Cette assemblée repousse énergiquement l'assertion de l'honorable premier ministre, et les électeurs de Québec-Ouest ont la plus entière confiance dans leur député à la chambre locale, John Hearn, Ecr., et que c'est à cette confiance et non à une apathie quelconque de leur part que M. Hearn doit son siége dans la législature locale.

Une copie de cette résolution a été envoyée à M. Chauveau.

St. Jean, N. B., 20.

Monroe sera condamné à mort mardi.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Rome 18.

Le cardinal Penté, natif de Rome, est mort hier, à l'âge de 72 ans. Il y a maintenant 16 places vacantes dans le collège des Cardinaux. On pense que le pape ne fera pas de nominations pour remplir ces vides pendant que le Concile œcuménique siège.

Madrid 19.

Le général Prim dit publiquement que l'opinion du gouvernement ou des cortès n'est pas changée sur la question de la monarchie.

Le duc de Gênes recevra probablement la couronne ; mais s'il l'a refuse, le gouvernement ne favorisera pas l'établissement d'une république.

Havane 10.

On a reçu des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 10 courant. Les ovations à l'ex-secrétaire Seward continuaient. Le 3 courant, Senor Romero a donné un grand diner en son honneur. Le 9 courant, un grand bal auquel assistaient 4,000 citoyens, a eu lieu au Théâtre National. Les rues voisines étaient décorées et illuminées.

Les journaux français blâment sévèrement M. Romero d'avoir proposé une santé au roi de Prusse, et disent que les espions de M. de Bismarck surveillent attentivement les mouvements de MM. Seward et Romero.

Quelques journaux continuent à donner une signification politique au voyage de M. Seward.

La république est inondée de *pronunciamentos*. A Queretaro des factions armées s'attaquaient face-à-face. A Mazattania on s'attendait à une révolution d'heure en heure.

La populace a attaqué une congrégation protestante à Puebla pendant le service divin. Cette populace était conduite par un ancien officier impérial, et poussée par des prêtres. Plusieurs membres de la congrégation furent grièvement blessés. On pense que quelques uns mourront des suites de leurs blessures.

La populace a voulu brûler vifs ces protestants. La police a arrêté plusieurs émeutiers.

Les émeutiers se rendirent ensuite à plusieurs maisons protestantes, insultèrent les habitants et leurs firent des menaces.

Washington, 18.

Le Secrétaire du Trésor a ordonné à l'assistant-trésorier à New-York de suspendre la vente de l'or, mardi et vendredi de cette semaine.

Cet ordre n'affecte pas la vente de l'or jeudi ou l'achat de bons, tels qu'annoncés.

Il y a maintenant dans le trésor à peu près $108,000,000 en monnaie, dont $30,000,000 se composent de dépots pour lesquels des certificats pour de l'or ont été émis.

DEPECHES DE MINUIT.

Londres, 20.

Une dépêche au *Times* dit que M. Motley a proposé de transférer les négociations sur les réclamations de l'*Alabama* à Washington, et que la proposition a été acceptée par la Grande-Bretagne.

M. Motley a aussi proposé de comprendre dans les négociations la question de la neutralité des mers, et l'Angleterre a accepté la proposition.

On dit que la France presse les grandes puissances de se désarmer, et offre de donner l'exemple, mais les journaux de Berlin discréditent la rumeur.

Paris, 20.

Dans le Corps Législatif, aujourd'hui, Henri Rochefort a interpellé le gouvernement à propos de l'expulsion de France du réfugié politique Senor Paul Angelo, député aux cortès espagnoles.

Il a dit que le gouvernement avait permis à l'ex-reine Isabelle et aux carlistes de conspirer en ce pays contre l'Espagne, mais qu'il exerçait toute sa sévérité contre les républicains espagnols.

M. Rochefort termina par ces mots :—"Vous ne craignez qu'une chose, c'est la république. Elle n'est pas éloignée, et elle vengera les maux des français et des espagnols."

M. Forcade, ministre de l'Intérieur, a répondu que Senor Paul Angelo avait été expulsé parce qu'il partageait les aspirations déloyales des républicains français, et les exprimait ouvertement.

Washington, 20.

Le président a nommé l'ex-secrétaire Stanton juge de la Cour Suprême. M. Stanton a accepté.

Une partie de la correspondance entre notre gouvernement et celui de l'Espagne à propos de la rébellion cubaine sera soumise au Sénat, aujourd'hui.

New-York, 20.

La frégate américaine *Albany* est arrivée de St. Domingue dans ce port, hier matin, ayant à bord les commissaires Porter, Ingolls et Sackes. Ces messieurs ont réussi, au nom des Etats-Unis, à louer des autorités dominicaines la peninsule de Samana, pour cinquante ans au taux de $150,000 en or par année.

ARRIVES AUX HOTELS.

HOTEL RICHELIEU.

M. Faucher, St. Jacques ; M. Beauchamp, L'Assomption ; M. J. J. Prévost, Joliette ; M. Panneton, St. Blaise ; Major Gén. Neubo, Tennessee.

COMMERCE.

RAPPORT QUOTIDIEN

du Marché des Fonds de Montréal.

MONTRÉAL, 20 Décembre 1869.

FONDS.	Acheteurs.	Vendeurs.	Dernières Ventes.
Banques.			
de Montréal	159½	160½	160½–
Ontario	95	97	96½
Amérique B du Nord	liv	fer	
de la Cité	87½	89½	
du Peuple	106	—	106½
Molson	101	103	
de Toronto	liv	fer	
Jacques-Cartier	107	....	
des Marchands	105½xd	f 105½xd	
Cantons de l'Est	liv	fer	
de Québec	102	....	
Nationale	104	106	
Union	103½xd	f 106 xd	
Royale Canadienne	64	66	
des Artisans	90	....	
de Commerce	liv	fer	
Compagnies			
Minière de Montréal	2.25	2.75	
de Cuivre de la B. Hur	15	35	
Champ. et St. L. R R	7½	....	
do do 10 p.c. préf.	80	84	
do do stg 6 p c	72½	80	
Télégraphe de Mont.	140	145	
do du Peuple	....	....	
Navig. du Richelieu	125	130	
Navigat'n du Canada	99½	....	
Ch. de fer de la cité	109	....	
du Gaz de la Cité	140	145	
Bourse	95	100	
Soc. de Cons. Permanente du dis. de M.	106	....	
Fonds de la Puissance	106½	....	
Bons de la Puissance	108½	....	
Déb. du Gov. 6 p c stg	103½	....	
do do 6 p c ct.	103½	....	
do do 5 p c stg	93½	....	
do do 5 p c ct.	93½	....	
Hâvre de Mont. 8 p c	....	....	
do do 7 p c	....	....	
do do 6½ p c dus '83	102	103½	
do do 6½ p c	....	....	
do de Québec 8 p c	....	....	
do do 7 p c	....	....	
Fonds de Mont. 7 p c.	112½	....	
Corp. de Montréal	97½	98½	
Aqueduc de Montréal	98	98½	

CHANGE.

Banque, 60 jours de vue ou 75 de date	108½ à 109
Billets des Marchands 60 jours	107½ à 108½
Demande de banque sur New-York	17 à 17½
Billets des Marchands	17½ à 18
Traites en or sur New-York	½ à pr
Taux de l'or à New-York à midi	121 à

C. & C. G. GEDDES, Courtiers,
32, *Rue St. François-Xavier.*

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN ! ! !

—oo—

ALPHONSE DOUTRE & CIE.,

COIN DES

RUES NOTRE-DAME et ST. GABRIEL

Viennent de recevoir leurs Marchandises pour les Fêtes de cette saison et invitent le public à examiner le plus beau et le plus complet assortiment qui ait été offert, consistant en :

Plumes et Crayons en Or, Porte-plumes montés en argent. Encriers français en Ebène, Acajou, bois de rose, d'un style exquis.

Statues et Statuettes en bronze.
Albums musicaux jouant 3 et 5 airs, de plus un grand assortiment d'Albums de tout genre pouvant contenir 25, 50, 100, et 200 portraits depuis 25 centins à $3.00 chacun.

Boites d'Instruments de Mathématiques, de peinture et de dessins.
Ecritoires pour Dames et Messieurs, en bois de rose émaillé et en cuir.
Boites à papeterie pour bureaux.
Boites de Stéréoscope et vues uniques en ce pays.

Diaphanes sur verre et gélatine représentant les plus beaux édifices de Paris, tels que l'Eglise de la Madelaine, la Fontaine St. Michel et les places les plus pittoresques de la Suisse etc., et des sujets religieux.

Assortiment très complet et très varié de Livres de prières, Bénitiers, Crucifix, Médaillons, Sujets religieux, Chapelets en ivoire, et en bois d'un travail splendide.

La collection la plus complète de Gravures sur acier, chromo-lithographies, Photographies noires et en couleurs Françaises, Anglaises, Allemandes et Américaines.

Boites à ouvrage et de fantaisie.
Alphabets en caricatures pour les enfants.
Jeux de Cartes de Goodhall nouveaux patrons,
Boites de Cartes en papier maché, tartar en cuir de Russie avec marques,
Damiers avec Dames, en bois et en ivoire.
Echiquiers avec Echecs, en bois et en ivoire.

La Librairie nouvelle vient aussi d'augmenter sa collection de Livres de Droit, Médecine et littérature, dont un catalogue sera publié sous peu.

21 déc. 36

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 20 Déc., 1869.

L'or ouvert à 121 et fermé à 120½.
Agent américain acheté à 82½ et vendu à 83 en or.
Acheté à 84½ et vendu à 85 en argent dur.
Argent dur acheté à 3 d'escompte et vendu à 2½ de prime.
Billets de la Banque du Haut Canada, achetés à 45 vendus à 50. Change sur Londres à 9.

OSCAR TURGEON,
No. 5. Place-d'Arme

COTE DESFONDS A NEW-YORK.

New-York, 20 Déc., 4.30 p.m.

	Ouv.	Fer.		Ouv	Fer
Or	120⅞	120⅝	Rock	105½	104¼
Malle Pacifique	48	47	North Western	68¼	68¼
West U. Teleg.	38		" preferred	81½	81½
N. Y. Central	86½	86¼	Wayne		
Erié	22	20¼	Mercure	14	
Reading	99	99¼	5-20	113¼	..
M. S.	85½	84½	M. et St. Paul	..	..
C. & P.	83½		Change sterling	108	..
C & Tol	..	..	Intérêt	5	p c

Province de Québec, District de Montréal.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR BAS-CANADA.

Le vingtième jour de Décembre mil huit cent soixante-et-neuf.

No. 380.

HENRY JOHN STYRINGKING, gentilhomme, ci-devant du numéro dix-neuf, Rue Duke, Lincoln's Inn Fields, dans le comté de Middlessex, en Angleterre, maintenant de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal,

Demandeur.

vs.

ALFRED PINSONEAULT, Ecuier, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, et le Révérend George Burton Hamilton, clerc dans les Ordres Sacrés (*Clerk in Holy Orders*) de Chelmsford, dans le comté d'Essex, en Angleterre, en sa qualité de seul exécuteur fidéi-commissaire survivant du Testament de feu Napier Christie Burton, décédé,

Défendeurs.

Il est ordonné sur la motion de MM. Laflamme et Laflamme, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de John Bates, un des huissiers jurés de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur Alfred Pinsoneault a laissé son domicile dans le District de Montréal, et que l'autre Détendeur George Burton Hamilton n'a jamais eu son domicile dans la Province de Québec en Canada, et qu'ils ne peuvent être trouvés dans le District de Montréal, et vu que le dit Alfred Pinsoneault possède des propriétés mobilières et immobilières dans le dit District, que les dits Défendeurs soient, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelle publié à Montréal appelé *The Montreal Herald* et deux fois en langue française dans le papier-nouvelle, publié à Montréal susdit, appelé *Le Pays*, notifiés de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut des dits Défendeurs de comparaître et de répondre à telle demande dans la période de susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause per défaut.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Aux Officiers du Gouvernement.

AVIS.

Relativement au dernier ordre du Gouvernement à tous les officiers de la Couronne, leur enjoignant de fournir de nouveaux bons de cautionnement, avis est par les présentes donné que la Compagnie d'Assurance "*LA CITOYENNE*" du Canada est prête à émettre ces bons de contre-cautionnement à toutes personnes qui peuvent devenir cautions pour de tels officiers du gouvernement contre toutes les pertes qu'ils pourraient subir comme telles cautions. Il n'y a pas de doute que c'est une tâche difficile et désagréable de prier des amis de devenir cautions, et que c'est une position également désagréable pour les amis de s'obliger ou de refuser la faveur. On verra cependant que ce médium procure immédiatement des moyens très-faciles de surmonter la difficulté des deux côtés; car, en donnant, en même temps que l'on demande l'obligation, le bon de contre-cautionnement de cette compagnie, comme protection à ceux qui sont requis de devenir telles cautions, l'obligation d'un côté et la responsabilité indésirable de l'autre, se trouvent éteintes.

Les taux et toute information seront communiqués sur demande au Bureau principal de la Compagnie, 71, Rue St. Jacques, Montréal, ou par l'entremise des agents de la Compagnie.

EDWARD RAWLINGS,
Gérant.

PRINCIPAUX AGENTS :

Québec.................. Owen Murphy.
Trois-Rivières.............. E. H. Hart.
Sherbrooke................ E. P. Felton.
Sorel..................... B. Mongeon.

21 déc. am—36

Présents utiles pour les Fêtes ! !

MODILLONS,
RAYONS POUR LIVRES,
BOITES A ALLUMETTES,
CHAISES DE FANTAISIE,
CHAISES D'ENFANTS,
TABOURETS DE PIANO,
Etc., Etc., Etc.
En grande variété et à bas prix.

S. R. PARSONS,
Entrepôt de Meubles, 603 et 605, Rue Craig,
En arrière du St. Lawrence Hall.

21 déc. as—36

---

241. 241.

Noel et Jour de l'An.

PATINS ! PATINS ! PATINS !

favorisés par

S.A.R. le Prince Arthur et sa suite.

Le meilleur assortiment de Patins dans la ville à bas prix. A vendre par

T. W. BOYD,
241, Rue Notre-Dame.

bs—36

Jambons et Lard fumé,
Lard, Saindoux, Saucisses,
Venaison, Lard épicé, etc.

ROBERT PICKERDECK,
No. 1, Marché St. Antoine

cs—36

Plomb de James Dome.

Les soussignés ont reçu une nouvelle quantité de ce Plomb par les vapeurs *Nova Scotian et Moravian*. Les commerçants de la ville en recevront à des conditions très-favorables.

CRATHERN & CAVERHILL,
61, Rue St. Paul,

ci—31

CORPORATION DE MONTREAL,

DANS L'INSTANCE DE L'EXPROPRIATION :

POUR

Le prolongement de la rue Mignonne.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les soussignés ayant terminé le Rôle de Cotisation Spéciale dans l'instance d'Expropriation plus haut cité, l'ont déposé, au Bureau du Greffier de la Cité, conformément aux dispositions de la *vingt-troisième* Section de l'Acte 27, 28 Vic. Chap. 60 ; et qu'aux termes de la dite section, tout propriétaire ou partie intéressée peut, dans les quinze jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, s'adresser aux soussignés, et faire connaître ses réclamations dans le cas où le dit propriétaire ou partie intéressée se croira lésé par la manière dont sa propriété pourra avoir été cotisée ; et sur ce, les soussignés pourront, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés en et par la dite section, maintenir ou modifier, à leur discrétion, le dit Rôle de Cotisation Spéciale : mais le délai de quinze jours comme susdit une fois expiré, le dit Rôle de Cotisation Spéciale sera de droit confirmé et deviendra en force par le fait seul du laps de temps.

BENJ. COMTE
D. MASSON
EDWIN ATWATER,
Commissaires.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 20 Déc. 1869. 36

(Cet avis sera inséré dans la *Minerve*, et le *Pays*, les 21, 22 et 23 Décembre courant).

CORPORATION DE MONTREAL.

DANS L'INSTANCE DE L'EXPROPRIATION :

POUR

L'élargissement et le prolongement de la rue St. Christophe.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les soussignés ayant terminé le Rôle de Cotisation Spéciale dans l'instance d'expropriation plus haut citée, l'ont déposé au Bureau du Greffier de la Citée, conformément aux dispositions de la *vingt-troisième* Section de l'acte 27, 28 Vic. Chap. 60 ; et qu'aux termes de la dite section, tout propriétaire ou partie intéressée peut, dans les quinze jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, s'adresser aux soussignés, et faire connaître ses réclamations dans le cas où le dit propriétaire ou partie intéressée se croira lésé par la manière dont sa propriété pourra avoir été cotisée ; et sur ce, les sousignés pourront, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés en et par la dite section, maintenir ou modifier, à leur discrétion, le dit Rôle de Cotisation Spéciale : mais le délai de quinze jours comme susdit une fois expiré, le dit Rôle de Cotisation Spéciale sera de droit confirmé et deviendra en force par le fait seul du laps de temps.

EDWIN ATWATER,
JOHN PRATT,
J. B. ROLLAND,
Commissaires.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 20 décembre 1869. 36

(Cet avis sera inséré dans la *Minerve* et le *Pays*, es 21, 22 et 23 décembre courant.)

ANNONCES NOUVELLES.

NOUVEAUX BIJOUX.

Avant d'acheter ailleurs, venez chez E. G. Mellor, No. 215 rue Notre-Dame, où on trouvera le fond le plus considérable de bijoux en or pur. Dix (10) grandes vitrines et (2) fenêtres pleines de bijoux. Aucune marchandise à bon marché, mais des articles purs qui supporteront l'examen le plus complet. Aucuns patrons anciens, mais des marchandises nouvelles choisies par le soussigné pendant son dernier voyage en Europe. Son assortiment ne peut être surpassé pour la qualité, étendue ou la beauté par aucun établissement en Canada.

E. G. MELLOR,
No. 215 Rue Notre-Dame.
vis-à-vis le magasin de M. McGibbon.

Montréal 1868. jan—31

MONTRES, BIJOUTERIES.

THOS. ALLAN & CIE.,
375, *Rue Notre-Dame*,

Ont reçu de leurs manufacturiers en Ecosse et en Suisse, un lot supérieur de

Montres en or et en argent.

—AUSSI—

Un bel assortiment de bijouterie.

21 déc. j ler jan—36

Velours noirs de Coton.

Cent pièces venant d'arriver par le *Moravian*.

A VENDRE PAR

LEWIS S. BLACK & THOM,
181 Rue McGill.

D aa—181

AVIS.

N. H. VOSBURGH & CIE., ont le plaisir d'annoncer au public en général qu'ils ont ouvert pour un certain nombre d'années, à la Côte-des-Neiges, un hôtel qui sera appelée BELLEVUE HOTEL.

La stricte attention qu'ils prêteront pour donner tout le confort possible à leurs visiteurs, leur fait demander une part du patronage public.

Diners et soupers préparés sous le plus court avis.

Grands avantages pour se rendre en voiture.

21 déc. 1869. am—36.

ANNONCES DIVERSES

TROUVE.

Un chien (Black and tan) avec collier en cuivre et portant le numéro de la corporation "2514 C. T. P. 1869." Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à Octave Prévost, Côte des Neiges, et en payant les frais. ai—35

NOUVEAU MAGASIN
D'ARTICLES DE FANTAISIE

POUR

Cadeaux de Noel et du jour de l'an

M. T. LAFRICAIN, ci-devant de la Maison Jos. BEAUDRY et CIE., a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public de Montréal et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin

Lundi le 20 Décembre courant

AU

No. 362, RUE NOTRE-DAME

Près de l'Eglise Paroissiale, 4e porte ouest de H. et H. Merrill, où il aura une grande variété des articles suivants : Bijouteries, Vases, Candélabres, Statuettes, en Cristal et en Porcelaine, des célèbres Maisons GILLES, de Paris et de Baccarat.

Fleurs en Porcelaine, Articles d'Ornements pour Tables de Toilette, Bijouterie et Portemonnaie nécessaires pour les Dames Boites de Toilette, Parfumeries, Savons parfumés, Peignes, Brosses, Boites à Gants et à Bijoux, superbement ornementées. Ecritoires, Harmoniflutes, Bonbons Français et Chocolats en Boites de Fantaisie.

Articles de Brodure, Chaussures pour Dames et Messieurs, Souliers de Bal, en Kid et en satin blanc, Livres de Prières, ce qu'il y a de plus riche en velours. Images et Chaplets.

Beaux Jouets d'Enfants, parmi lesquels se trouvent quelques douzaines de "Toupies Camelion" jouet tout nouveau et qui fait fureur en Europe.

M. LAFRICAIN est récemment de retour de Londres et de Paris, où il est allé acheter son Fonds de Commerce, un des plus variés et unique en son genre à Montréal.

Les Dames et Messieurs qui ont des Cadeaux à faire pour le jour de l'an, feront bien d'attendre au 20 décembre, et venir chez

T. LAFRICAIN,
362, rue Notre-Dame.

Montréal, 18 déc. 1869. hi—35

CORPORATION DE MONTREAL.

Département de l'Aqueduc.

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "SOUMISSIONS POUR LA PIERRE," seront reçues jusqu'au VINGT-TROISIÈME jour de DÉCEMBRE COURANT, au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'extraction de

1,000 toises de Pierre du Réservoir de la Rue McTavish.

L'ouvrage devra être fait selon les dévis que l'on peut voir dans le Bureau du soussigné.

On retiendra vingt pour cent sur le montant de l'ouvrage fait, jusqu'à ce que le montant de ce percentage se soit élevé à $1,000, après quoi aucune réduction ne sera faite. Le montant ainsi retenu ne sera payé que lorsque le contrat sera complété et accepté, ce qui devra être fait le ou avant le 1er jour de Juin 1870.

Le Comité de l'Aqueduc se réserve le droit d'accepter la soumission qui sera jugée par eux la plus avantageuse, qu'elle soit la plus basse ou non, ainsi que de les refuser toutes, s'il juge à propos de le faire dans l'intérêt de la Ville.

[Par ordre,]

LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.

Bureau du surintendant de l'Aqueduc, Hotel-de-Ville, Montréal, 19 Décembre 1869. 35

Venant d'arriver par le vapeur "Prussian,"

PORTRAITS MICROSCOPIQUES SUR IVOIRE

CHARMES D'OPERA,

DE FEU

L'Hon. Thos. D'Arcy McGee, M. P.

REV. ASHTON OXENDEN, Evêque de Montréal,
REV. MORLEY PUNSHON,
REV. DR. MATHIESON,
REV. DR. TAYLOR,
REV. DR. JENKINS,
PROF. McVICAR,
CHS. DICKENS,
PONT VICTORIA.

Seulement 25 centins chacun chez

W. EAVES,
Importateur de Bijouterie.
359, rue Notre-Dame, Montréal.

11 sept. fm—251

HATEZ-VOUS de commander vos **CARTES DE VISITE** à l'imprimerie du ***PAYS***, 12, Rue Dollard. On vient d'y reçevoir d'Europe tout ce qu'il y a de plus élégant en caractères spécialement adaptés à ce genre d'impression. Venez de suite et soyez certain d'avoir une carte **mieux faite** et à **meilleur marché qu'ailleurs.**

ANNONCES DIVERSES.

Vente par Autorité de Justice

Les propriétés suivantes de grande valeur, appartenant à la succession de feu Ramon Beaufield, ECR., en son vivant de la cité de Montréal, marchand, seront vendues par encan public conformément à l'ordre du Prothonotaire pour le district de Montréal, de la Cour Supérieure, aux Salles d'Encan de John J. Arnton, Encanteur, Rue Notre-Dame, Montréal, MERCREDI, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE, 1869, à DIX heures et demie, savoir :

Les première et seconde propriétés décrites, formant la moitié nord-ouest ou partie d'un morceau de terre situé et faisant face sur la rue Aylmer, dans la dite cité de Montréal, connu comme le lot numéro quarante-huit sur le plan de la dite propriété fait et déposé par J. Hughes, arpenteur assermenté, dans le bureau de E. Guy, notaire public, avec une maison à un étage ayant une façade en pierre de taille, les restes des murs de briques sus érigés et connus sous le numéro soixante-douze ; les dimensions de la maison sont de vingt-quatre pieds quatre pouces sur une profondeur de soixante-sept pieds et six pouces, avec une galerie et un morceau de terrain sur le devant mesurant neuf pieds. La galerie formant partie du quart du lot numéro quarante sept sur le dit plan, contenant sept pieds et trois pouces, faisant sur toute la longueur du front trente-un pieds sept pouces, sur une profondeur de soixante et seize pieds six pouces, plus ou moins, avec toutes les bâtisses sus-érigées.

TROISIEMEMENT.—Ce certain lot de terre situé dans la cité de Montréal et formant partie de la propriété appelée Burnside, appartenant à l'Institution Royale, et indiquée sur le plan du terrain de la dite propriété, fait par John Ostell, arpenteur, borné comme suit : En front, vers le nord-est, par la rue Victoria ; en arrière, vers le sud-ouest, par une ruelle de dix-huit pieds de largeur appartenant à la dite Institution Royale ; sur un côté, vers le sud-est, par le lot numéro soixante-six sur le dit plan, avec un droit d'entrée et de sortie par les ruelles respectives, à l'avenir, et contenant cinquante-six pieds sur la rue Victoria, avec une profondeur vers la dite ruelle, de quatre-vingt dix pieds et six pouces, mesure anglaise, sans garantie de mesure précise. Pas de bâtisse sus-érigée.

QUATRIEMEMENT.—Tout ce certain lot de terre, dans la dite cité de Montréal, formant partie de la propriété du Beaver Hall, et connu et indiqué sur un certain plan de la dite propriété, fait par John Ostell, arpenteur provincial, déposé dans le bureau de William Easton, notaire public, et connu sur le dit plan comme le numéro soixante-quatre, borné comme suit :—En front par le Union Avenue, en arrière par la propriété d'un nommé John Clifford (maintenant entre les mains de la succession Beaufield,) et au nord par le lot numéro soixante-six, la propriété d'un nommé E. Shelton, et sur le côté sud-est par le lot numéro soixante-deux sur le plan du terrain, contenant soixante pieds de front sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, mesure anglaise, sans garantie de mesure précise, avec tous les droits de mitoyenneté qui peuvent appartenir au dit lot, et sans bâtisses sus-érigées.

CINQUIEMEMENT.—Un lot de terre, situé dans la cité de Montréal, faisant face sur la rue Aylmer, contenant cinquante-trois pieds, quatre pouces, sur une profondeur de soixante-dix-sept pieds six pouces, plus ou moins, mesure anglaise, borné sur un côté par Augustus Gervis, et sur l'autre côté par un nommé Clifford, et en arrière par la propriété de la succession de feu Ramon Beaufield. Le dit lot a été auparavant acheté des MM. Clifford

Les conditions seront données le jour de la vente ou avant en s'adressant à Ernest H. Stuart. N. P., 60, Petite Rue St. Jacques.

JOHN HOOLAHAN, H.C.S.,
Huissier du Shérif.

E. H. STUART, N.P.,

Montréal, 1er décembre 1869. —20

COURS PREPARATOIRE

DES

ELEVES en MEDECINE.

Le soussigné sera prêt, du 15 octobre courant au 15 avril 1870, à donner dans les deux langues, des LECTURES sur les Branches Primaires et Finales de la médecine.

Ls. G. TURGEON, M.D.
Université McGill A, D. 1860.
Elève de Wecker—Clinique 1866-67
Médecin Oculiste de la Maison Eugène Napoléon

4 nov.—cm—300 Paris, France

HUITRES ! HUITRES ! HUITRES.—A VENDRE.—100 Quarts l'Huitres Bouctouche e de Caraquet garanties fraiches, premier choix Consignées à

A. A. WILSON,
Marchand de fer,
221, 223 et 225, Rue St. Paul.

cs—26

CORPORATION DE MONTREAL.

Elections Municipales.

AVIS PUBIC est par les présentes donné qu'aux termes de la Loi, AUCUNE PETSONNE n'a le droit de voter à aucune Election Municipale dans cette Cité, à moins d'avoir, avant le PREMIER de Janvier qui précède aucune telle élection, payé le montant de toutes TAXES D'EAU, COTISATIONS et autres redevances, (y inclus la JOURNÉE DE CORVÉE ou argent de commutation)—qui peuvent alors être dues et payables par elle.

Les personnes envers qui la Corporation peut être endettée sont aussi notifiées de venir régler avec elle avant le PREMIER JANVIER prochain, afin de s'assurer par ce moyen l'exercice de leur franchise pour l'élection prochaine.

(Par ordre)

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 20 Déc 1869. ei—35

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de quatre par cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour les six mois courant, et que ce dividende sera dû et payable à la Banque et à ses succursales et agences, le ou après lundi, le troisième jour de janvier prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 31 proximo, les deux jours inclusivement.

Par ordre des directeurs.

JACKSON RAE,
Caissier.

Montréal, 27 nov. 1869. cfpseds---19

LARD MESS,

SAINDOUX PUR,
SEL DE LIVERPOOL,

THOMAS HOBSON & CIE.,
486 et 488, RUE ST. PAUL.

HATEZ-VOUS de commander vos **CARTES DE VISITE** à l'imprimerie du ***PAYS***, 12, Rue Dollard. On vient d'y reçevoir d'Europe tout ce qu'il y a de plus élégant en caractères spécialement adaptés à ce genre d'impression. Venez de suite et soyez certain d'avoir une carte **mieux faite** et à **meilleur marché qu'ailleurs.**

VENTE PAR ENCAN.

PAR A. BOOKER.

VENTE COMMERCIALE !

Fruits, Etc.,

AUX MAGASINS DE

MM. DUNCAN & FOSTER

Mercredi, 22 Décembre courant.

1,500 boites de raisins de Malaga, demi-boites et quarts de boites.
1,250 boites de raisins de Valence.
500 barils de sucre raffiné.
250 do sirop doré.
100 do do extra doré.
Vente à DIX heures.

A. BOOKER,
Encanteur.

jd—31

FETES DE NOEL et du Nouvel An.

Les familles qui veulent avoir de beaux biscuits et des pâtisseries pour les fêtes, devraient se servir de la

CÉLÈBRE FARINE "HAXALL,"
(Allemagne)

qui n'est égalée par aucune autre farine en Canada ou aux Etats-Unis. On peut s'en procurer seulement au

DEPOT DE FARINE,
COIN DES RUES CRAIG ET BLEURY.

ACHETEZ VOTRE FARINE POUR LES FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN, DES MANUFACTURIERS.

La plus belle farine XXX pour les biscuits, les patisseries, etc.

La meilleure farine de famille pour le pain et les petits pains, en Barils, demi-barils, quart ds baril, huitième de baril, et seizième debaril.

Toutes les farines vendues à cet établissement sont garanties de première qualité et celles à meilleur marché.

Les barils sont livrés sans délai dans les limites de la ville.

W. & R. BRODIE & CIE.
FLOUR DEPOT.
Coin des rues Craig et Bleury.

16 Déc. am—32

Province de Québec, District de Montréal. **Cour Superieure.** MONTRÉAL.

No. 1249.

DANS L'INSTANCE

LE MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

Requérants en Expropriation sur la Rue Workman,

et

WILLIAM REID, menuisier et charpentier, des Cité et district de Montréal.

Propriétaire.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de Deux mille sept cent deux piastres et soixante centins prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir :

"Un morceau de terre, avec partie de bâtisses y "située, borné au Nord-Est par la rue Can- "ning, au Sud-Ouest par la rue Workman, et "aux Nord-Ouest et Sud-Est par le reste de "la propriété de William Reid.

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives, dans deux papiers-nouvelles de cette Cité de Montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées, et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Conr, dans les six jours qui suivront les trois semaines depuis la première insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, Montréal, ce 6 Déc. 1869. bfpspts—25

COMMERCE

Nouveautés en Jupes

Nouvellement offertes en vente chez

McCLURE & TELFER.

JUPES PIQUÉES pour 8s. 9d.

OUVRAGES FRANÇAIS EN LAINE DE BERLIN,

Quelque chose tout à fait nouveau, montré pour la première fois aujourd'hui.

PANTOUFLES,
DRAPEAUX,
COUSSINS,
CHAISES, etc.,
SONTAGS,
PELLERINES,
et MANTEAUX.

La première vente de cent douzaines de CORSETS à 1s. 10½d. la paire. Dans quelques jours, on en offrira un autre lot à 1s. 6d. la paire.

VETEMENTS DE DESSOUS
Pour Dames et Demoiselles.

Ouvert aujourd'hui
UN LOT SPÉCIAL
Beaucoup au-dessous des prix réguliers.

COLLETS DE DEMOISELLES,
1s. 10½d., 2s. 9d., 3s., 5s.

ROBES DE NUIT, 3s. 9d., 4s. 6d., 5s., 1s. 3d.

COLLETS DE DAMES, retroussés, frillés et brodés, 3s. 9d., 5s., 6s. 3d., et 1s. 6d.

On sollicite une visite.

393, RUE NOTRE-DAME, 393.

281

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING ET CIE.

FETES DE NOEL.

PREMIER CHOIX DE VINS, ETC.

Nous avons reçu instruction de

MM. JOHN LAMB & Cie.

De vendre par encan, en lots convenant aux acheteurs,

MARDI, le 21 Decembre,

Un choix de leur immense fonds de VINS DE PREMIERE CLASSE.

Attendu que l'on n'offrira en vente rien qui soit d'une *qualité inférieure*, nous avons beaucoup de confiance en appelant l'attention sur le fait, et en sollicitant la présence des acheteurs.

Vente à DEUX heures sur les lieux, No. 125, Grande rue St. Jacques.

JOHN LEEMING et CIE.,
Encanteurs.

30

ANNONCES DIVERSES.

Vente à bon marché

—A—

L'INTERNATIONAL !

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

Les marchandises sont toutes marquées, et un discompte de dix par cent est accordé sur tous les achats, excepté les rubis d'almandine.

Le public peut être certain de faire de bonnes affaires au

No. 463,

RUE NOTRE-DAME,

3me porte à l'est de la rue McGill.

BROWN, CLAGGETT & McCARVILLE.

17 dec. —33

CORPORATION DE MONTREAL.

Défense de se servir de Voitures à Roues.

En conformité avec les dispositions de la 33e section du Règlement No. 32, concernant les voitures, AVIS est par le présent donné qu'à compter de cette date, et jusqu'à notification contraire,

Il est strictement défendu de se servir de Voitures à Roues

sur la voie publique en dedans des limites de la Cite, et que toute personne se servant de ces sortes de voitures sera poursuivie en vertu des dispositions du dit Règlement.

(Par ordre),

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur, Hôtel-de-Ville, Montréal, 17 déc 1869. cl—31

LA

GRANDE FETE ANNUELLE

DE

L'Union Typographique de Montréal

AURA LIEU A LA

SALLE ST. PATRICE,

MARDI SOIR, 11 JANVIER, 1870.

Son Honneur le Maire, Wm. Workman Ecr., présidera en cette occasion.

On prépare un programme des plus complets dans lequel seront compris des discours par l'Hon. L. S. Huntington, Henry J. Clarke, Ecr., et Alex. Troup, Ecr., de New-York, des chansons, duos, etc., par Mesdames Boucher et Despati, Messrs. Lavoie, Thériault, John Muir, M. Wyard, et par plusieurs amateurs bien connus, et un splendide choix de musique (comprenant plusieurs chœurs) par la magnifique bande de la brigade des carabiniers (le colonel Lord Alexander Russel ayant accordé sa bienveillante permission) sous la direction de son remarquable chef, M. Miller.

M. A. J. Boucher présidera au piano.

La célèbre bande de quadrille de M. Renaud a été retenue pour la danse.

Billets, 25 cents ; sièges réservés (galerie) 50 cts., que l'on pourra se procurer dans les principaux magasins de livres et de musique, chez les membres du comité, et le soir de la fête à la porte.

P. A. CROSSBY,
Secrétaire.

16 Déc. 32.

HATEZ-VOUS de commander vos **CARTES DE VISITE** à l'imprimerie du ***PAYS***, 12, Rue Dollard. On vient d'y reçevoir d'Europe tout ce qu'il y a de plus élégant en caractères spécialement adaptés à ce genre d'impression. Venez de suite et soyez certain d'avoir une carte **mieux faite** et à **meilleur marché qu'ailleurs.**

1869. FETES, FETES ! 1870.

—ooo—

ETABLI EN 1818.

—oo—

SAVAGE, LYMAN & CIE.,

OUVRENT MAINTENANT LEUR FONDS DE

MARCHANDISES POUR LES FETES

ET INVITENT LE PUBLIC A VENIR EXAMINER

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES

QUI AIENT JAMAIS ETE MONTREES,

PARMI LESQUELLES ON TROUVERA

Le meilleur et le plus grand assortiment de

MONTRES EN OR ET EN ARGENT

EN CANADA.

—ooo—

BIJOUX EN OR

DE NOUVEAUX ET RICHES PATRONS

Dont un grand nombre ont été faits expressément pour leur propre commerce.

SAVAGE, LYMAN & CIE.,

271, RUE NOTRE-DAME, 271.

Enseigne de l'Horloge illuminée.

16 Lécembre 1869. j 1er jan—32

VENTE PAR ENCAN.

PAR BENNING ET BARSALOU.

VENTE PAR UN SYNDIC.

PAR ORDRE DE

THOMAS S. BROWN, ECR.

SYNDIC OFFICIEL.

Seront vendus par encan public, MARDI prochain, le vingt et unième jour de DECEMBRE courant, sur les lieux Nos. 688 et 690 Rue Craig, en cette ville, tout le fonds de commerce et les machines appartenant à la succession d'un insolvable, Henry Wolfe, manufacturier de bottes et souliers, comprenant de la Vache à Grain, des Cuirs, Peaux de Veau, de Vache Fendue, de Mouton, et autres Cuirs.

Bottes et souliers pour messieurs, dames, garçons et demoiselles.

Bottes et souliers non finis, cousus, prêts à recevoir la semelle et autrement plus ou moins avancés, machines à coudre, machines pour couper les talons et les semelles, machines pour rouler, formes.

—AUSSI—

Tous les meubles de ménage de l'insolvable, comprenant un sofa en noyer r, des chaises, tables, lits, bureau, tapis, rideau poêles, ustensiles de cuisine, etc., etc., et un piano supérieur en bois de rose.

Vente à Dix heures A.M.

BENNING ET BARSALOU,
Encanteurs.

30

VENTE

DE

Jupes de feutre, Cotons gris, Etc., Etc., Etc.

Les soussignés vendront à leurs magasins, Nos. 48 et 50, rue St. Pierre, JEUDI, le 23 courant, une consignation de New-York, consistant en

12 boites de JUPES DE FEUTRE,
aussi
7 Balles de COTONS GRIS,
2 Boites de RIDEAUX DE MOUSSELINE,
2 do PIPES DE BOIS,

Vente à DEUX heures P.M.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

36

HOTELS & RESTAURANTS

RESTAURANT DU PALAIS,

NO. 9, RUE ST. JACQUES,
(Près du Palais de Justice,)
MONTRÉAL.

Lunch de midi trois à heures 15c.
Diner à toute neure 25c.
Meilleurs comestibles et liqueurs de première qualité.
Ouvert le matin à l'arrivée des bateaux de Québec et aussi aux heures de l'arrivée des convois de tous les chemins de fer.

5 juin. aa—73

M. HONORE JEAN, de Cacouna, propriétaire de la Maison connue sous le nom de JEAN'S HOTEL, informe sa nombreuse pratique et le public en général qu'il vient de s'installer à l'HOTEL DU CANADA, à Montréal, où il promet à tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de le patroniser tout le comfort possible ; sa table sera bien fournie et le service sera promptement et poliment fait ; ses liqueurs et cigares seront toujours de première qualité.

HONORÉ JEAN.

6 septembre. 250

Cadeaux pour le Jour de l'An.

L. P. DUFRESNE,

NOUVEAUX BIJOUX,

MONTRES EN OR ET EN ARGENT BIJOUTERIES, Etc

88, RUE ST. JOSEPH, MONTRÉAL.

Montres et Bijouteries réparées et gravées.

17 déc. j 1er jan—33

AYA PANA

DE G. HILDEBRANT ET CIE., BORDEAUX.

Quelques boites de cette délicieuse LIQUEUR verte et jaune, en pintes et chopines.

A vendre par

JAMES AUSTIN,
Agent.

Coin des Rues St. Paul et St. François-Xavier.

LEON ASHTON et CIE.

COGNAC.

400 boites en magasin. Ordres sollicités pour ce BRANDY, en barils et en boites, pour une consignation de Charente au printemps.

JAMES AUSTIN,
Agent.

Coin des Rues St. Paul et St. François-Xavier
Montréal, 20 déc. am—35.

AVIS.

L'ENTREPOT DE GLASGOW ET LONDRES est justement la place où vous pouvez trouver

UN FONDS COMPLET ET BIEN CHOISI

D'EPICERIES, FRUITS, ETC.,

DE GOUT ET D'ETAPE,

MORUES FUMÉES,
POISSONS SOUFFLÉS DE PORTLAND,
HUITRES, en boites et petits barils,
OIGNONS ESPAGNOLS,
POULES de PRAIRIE et CAILLES, etc., etc.

7 lbs. de Raisins, 7 lbs. de Raisins de Corinthe pour $1.10.

Cette Maison est particulièrement reconnue comme ayant toujours en mains du BEURRE DE PREMIER CHOIX.

R. McINTOSH,
Coin des Rues de la Montagne et St. Antoine.

20 déc. bs—35

ON VIENT DE RECEVOIR

Par le "NESTORIAN,"

UNE AUTRE BOITE DE MONTRES DE PREMIERE QUALITE EN OR ET EN ARGENT.

JOHN WOOD & FILS.
Vis-à-vis le Séminaire,
RUE NOTRE-DAME.

18 déc. j 1j—34

J. G. PARKS

A en mains un grand assortiment d'Albums pour les Présents des Fêtes.—Ses photographies d'un nouveau genre sont dignes de votre attention.

Venez et voyez les spécimens au

NO. 84, RUE ST. JACQUES,
MONTRAEL. am—27

FETES ! FETES ! !

Gateaux et Confiseries de toutes sortes d'un choix exceptionnel, venant d'arriver de Paris, préparées pour les Fêtes de Noel et du Jour de l'An, chez F. CROSTEPHAN, Pâtissier, Cuisinier et Fournisseur de Son Altesse le Prince Arthur, 517, Rue Craig, comprenant : Bonbons, Bonbonnières, Biscuits de toutes sortes, Boites et Cornets de fantaisie de Paris, ornés avec goût, qui conviennent à tous.

Allez voir et vous serez satisfaits.

20 déc. j 1er jan.—35

ANNONCES DIVERSES.

Magasin Parisien.

Allez voir au coin de la petite rue St. Jacques et de la Place d'Arme pour acheter à bon marché des bons présents pour les fêtes, et une belle pendule avec candelabre en marbre noir et bronze massif. bs-cfps—30

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, l'Hon. John Young et autres demanderont un acte pour remettre en vigueur et amender un acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie du Canal St. Laurent et Champlain," et pour tels pouvoirs qui seraient nécessaires pour faire marcher l'entreprise y mentionnée.

Montréal, 25 novembre 1869. ls-bfps-20

A VENDRE.

Plusieurs Coffres-forts (*Safes*) de seconde main, à l'épreuve du feu.

Conditions faciles. S'adresser à

L. PLAMONDON,
29 nov.—em-18 25, Rue St. Gabriel.

Présents des F es.

Pupitres, Boites à l'ouvrage, Boites de toilette, Compagnons de dames, Avec un assortiment complet de jouets d'enfants et d'articles de gout.

—AUSSI—

Joujoux et poupées, de toutes sortes pour amuser les petits enfants.

F. B. WRIGHT.
am—9 386 rue Notre-Dame.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que les soussignés demanderont à la corporation de cette cité la permission d'occuper les premices No. 26 rue de l'Hopital comme établissement pour rectifier l'alcohol.

ARTHUR FLETCHER ET CIE.
Montréal, 11 Déc. 1869. ji—29

CERCUEILS Métalliques, Appareils de funérailles, Pupitres de bureaux. Attention brêtée aux *jobs*. 116, Grande Rue St. Jacques, Montréal. RICHD. SEALE.
27 nov. cm—17

LES DAMES désirant se procurer des Chapeaux d'Hiver trouveront au MAGASIN DU LOUVRE les modes de Paris et Londres les plus récentes et des plus élégantes, faits sous le plus court avis et meilleur marché que dans aucun autre établissement de modes en cette ville.

MAGASIN DU LOUVRE.
278, *Rue Notre-Dame.*
BATISSES BEAUDRY.

— AUSSI —

Tout récemment par steamer *Hibernian*:
DRAPS DE POLOGNE, ASTRACAN ET AUTRES ETOFFES A MANTEAUX.

Habillements d'Hiver aux Prix du GROS.
27 oct. 1869 aa—294

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

HENRY WOLFE, de Montréal, manufacturier de chaussures,

FAILLI.

Je soussigné, Thomas S. Brown, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi sous un mois et sont notifiés de s'assembler à mon bureau, 1, Union Buildings, rue St. François Xavier, en la Cité de Montréal, MERCREDI, le DIX-NEUVIEME jour de Janvier 1869, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.
Montréal, 15 Décembre 1869. bs—34

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

HENRY DRESCHER, de la cité de Montréal, commerçant, aussi bien individuellement que comme ayant fait affaire en société avec Archibald H. Forbes, comme importateurs et manufacturiers, sous les noms et raison de "Forbes & Drescher," à Montréal susdit,

FAILLI.

Les créanciers du susdit insolvable sont notifiés qu'il a déposé à mon bureau un acte de Composition et Décharge, devant être exécuté par la majorité du nombre de ses créanciers, représentant les trois quarts de la valeur de son passif, sujet à être computé en établissant telle proportion; et si aucune opposition au dit acte de Composition et Décharge n'est faite par écrit durant les six jours qui suivront la dernière publication de cet avis, qui sera VENDREDI, le TRENTE-UN de Décembre courant, le syndic soussigné agira en vertu du dit acte de Composition et Décharge selon ses clauses.

A. B. STEWART,
Syndic.
Montréal, 9 décembre 1869. bs—27

Acte concernant la Faillite, 1869.

Dans l'affaire de

SIMÉON BELIVEAU, de la cité de Montréal, commerçant,

FAILLI.

Le failli a fait une cession de ses biens à moi, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, 236, Rue St. Laurent, à Montréal, Mercredi, le 2?me jour de Décembre prochain à Onze heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

JOHN WHYTE,
Syndic *ad interim.*
Montréal, 10 décembre 1869. bs—28

SOCIETE D'ASSURANCE SUR LA VIE
"SCOTTISH AMICABLE"

(Etablie à Glasgow, 1826, et incorporée par acte spécial du Parlement.)

PRESIDENT:
SA GRACE LE DUC DE ROXBURGHE.

VICE-PRESIDENTS:
SA GRACE LE DUC DE BUCCLEUCH,
LE TRES-HON. LORD COLONSAY,
HENRY GLASSFORD BELL, Ecr.,
Shérif de Lancashire.

Directeur-Gérant, JOHN SCOTT, Ecr.
Secrétaire, CHARLES PRENTICE, Ecr.

Fonds accumulés et placés en décembre 1868: $6,306,537.

"Minimum" des primes annuelles pour une assurance de £100 stg., $186.66

AGE 20	AGE 25	age 30	AGE 35	AGE 40	AGE 45	AGE 50	AGE 55	AGE 60
$. c. 6.92	$ c. 7.78	$ c 8.89	$ c. 10.25	$ c 12.06	$ c. 14.27	$ c. 17.21	$ c. 21.00	$ c. 26.07

Pamphlet spécial expliquant le système ci-dessus du minimum des primes. On peut avoir des tableaux des taux et toutes les informations nécessaires de

JAMES NELSON, Agent-Général,
65, rue St. Jacques.
Médecin:—W. SUTHERLAND, Ecr. M. D.
16 déc, tfys—am—32

ANNONCES DIVERSES.

AISANCE et CONFORT!

Le bienfait d'une vue parfaite!

Il n'y a rien de si précieux qu'une VUE PARFAITE, et une VUE PARFAITE ne s'acquiert que par l'usage de LUNETTES PARFAITES que l'on ne peut se procurer qu'avec difficulté comme on le sait.

MM. LAZARUS, MORRIS et CIE.,

OCULISTES ET OPTICIENS,
De Londres, Angleterre, et d'Hartford, Conn., Manufacturiers des célèbres

LUNETTES PERFECTIONNEES

Après des années d'expérience, le fonctionnement et l'érection de nouvelles machines, sont parvenus à faire ces LUNETTES PARFAITES, tant désirées qui ont été vendues avec une satisfaction sans limite aux porteurs dans les Etats-Unis, l'Ile du Prince-Edouard et la Puissance du Canada pendant les neufs dernières années.

Ces célèbres Lunettes Perfectionnées ne fatiguent jamais l'œil, et durent plusieurs années sans changement.

LAZARUS, MORRIS ET CIE.,
295, Rue Notre-Dame,
Chambre No. 1, en haut.

☞ Nous n'employons pas de colporteurs. Lunettes arrangées suivant la vue.
30 oct. 297

Allez-vous prendre votre diner chez vous?

Non, car j'ai un bon diner. tous les jours, à la

FEEK'S CHOP HOUSE,
No. 671, RUE CRAIG.
8 novembre 803

Société permanente de construction du District de Montréal.

AVIS.

Les Actionnaires de cette Société possédant des Actions dans la classe H. peuvent retirer le montant de leurs dites actions non empruntées, en payant un intérêt de six par cent par an, et un bonus d'un quart pour cent une fois payé. Ils auront droit de les convertir permanentes d'ici au 1er juin, aux conditions réglées par les Directeurs.

Par ordre,

P. A. FAUTEUX,
Secrétaire-Trésorier.
15 déc.—31

NOUVEAU MAGASIN
DE
Laine de Berliu et Articles de gout.
AU NO.
112, GRANDE RUE ST. JACQUES,
(*Porte voisine du Mechanic's Hall*)

Mme. Moore désire informer ses amis et le public qu'elle a ouvert le magasin ci-dessus avec un assortiment complet de laines simples et doubles de Berlin, Lady Betty, Mérino, Iles de Shetland, et d'Andalousie, toutes des plus belles nuances et de première qualité. Aussi un grand assortiment de Bijoux et articles de fantaisie, Badines Japonaises, etc., pour les fêtes de Noël.

On sollicite respectueusement une visite.
15 déc. jlerjan.—31

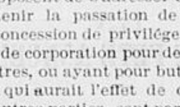

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui, dans la Province de Québec, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles 51ème et suivantes de la Chambre des Communes (lesquelles règles sont publiées au long dans la *Gazette du Canada*), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la *Gazette du Canada*, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les *trois premières semaines* de la session.

ALFRED TODD,
Greffier-en-chef des Comités et Bills Privés, Chambre des Communes.
Ottawa, 13 Déc. 1869. jls—31

Cadeaux pour le Jour de l'An!
CHEZ
Napoléon Lefebvre,
153, RUE NOTRE-DAME.

Reçu de James Lear de Birmingham (Angleterre,) grand assortiment de bijouterie et d'horlogerie, Bagues en diamant, Parures en rubis, Turquoises, Perles, Bracelets, magnifique assortiment de Montres, Chaines en or et en argent, et aussi un grand choix d'articles plaqués.

Bon Marché fabuleux! incroyable!

M. Lefebvre se charge aussi de livrer des bijoux sur commande ainsi que de faire toutes réparations, telles que: montres, horloges, bijouterie etc.
14 déc. am—30.

MACHINES A COUDRE

SEWING MACHINES

MOULINS A VENDRE.—Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOR à la dernière exposition Provinciale tenue à Montréal, en Septembre 1868, pour la confection des meilleures MOULINS A COUDRE DE SINGER manufacturés dans la Puissance du Canada.

Le soussigné reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu, annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a toujours en mains un assortiment considérable et varié de MOULINS A COUDRE DE PREMIÈRE CLASSE tant de sa propre manufacture que provenant des meilleurs fabriques des Etats-Unis, ayant tous les dernières améliorations et accessoires. Parmi lesquels sont:

Le MOULINS DE SINGER à l'usage des familles et des manufactures
Le do HOWE do do do
Le do ÆTNA do do do
Le do FLORENCE do action reversible,

Un nouveau Moulin à Navette, avec table, prix $30; aussi un nouveau moulin elliptique à l'usage des familles, construit sur le principe de Wilcox et Gibb, prix (avec table complète) $23. Moulins pour fil ciré A. B. et C.

Je garantis tous les moulins faits par moi comme supérieur sous tous les rapports à ceux de tout autre manufacturier en Canada. J'ai des certificats de tous nos principaux établissements manufacturiers et des meilleures familles de Montréal, Québec, et de St. Jean, N. B. attestant leur supériorité. Ma longue expérience dans ce commerce et les grandes facilités pour manufacturer me mettent en état de vendre des Moulins à Coudre de Première Classe de 20 à 30 pour cent à meilleur marché que tout autre fabricant dans la Puissance. J'offre en conséquense aux agent s de meilleurs moulins à de meilleures conditions

Les agents voyageurs et locaux feront bien de donner leur attention à ce sujet.

Un escompte spécial sera alloué au clergé et aux institutions religieuses.

Bureau principal: 365, rue Notre-Dame.
Manufacture: 48, rue Nazareth. Montréal.
Succursale: 22 rue St. Jean, Québec: 78 rue King, St. Jean, N.-B., et 18, rue Prince, Halifax, N.-E.

Toutes sortes de Moulins à coudre réparés et améliorés à la Manufacture, 48, rue Nazareth, et à la boutique au-dessus du Bureau, 365 rue Notre-Dame, Montréal

J. D. LAWLOR,
365, Rue Notre Dame.
6 février 1869. aa—74

TRANSPORT DES MALLES

BUREAU DE POSTE, Montréal, 17 Mai 1869.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A.M	Levées P.M
		ONTARIO.		
8.00	......	Ottawa, p. chemin de fer(a)	7.30	6.00
8.00	......	Province d'Ontario......(a)	7.30	6.30
	5.15	Rivière Ottawa p. vapeur.	6.00	....
		QUEBEC.		
8.00	......	Chemin de fer Arthabaska et Trois-Rivières	.....	7.00
11.00	......	Do Caug. et Hemmingford	.....	3.30
8.00	2.00	Chemin de fer Montréal, Sherbrooke et I. Pond	6.00	11 5 7
8.00	......	Cité de Québec p. chemin de fer et à l'Est	.....	7.05
8.00	......	Cité de Québec p. vapeur	.....	6.10
8.00	......	Chemin de fer Richmond et Québec	.....	7.00
10.00	......	Do St. Jean et Rouses' Pt	.....	3.30
10.00	......	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt	.....	3.30
		MALLES LOCALES.		
9.30	....	Beauharnois	7.00	....
11.00	......	Chambly (aussi 6 a.m) et St Césaire	.....	2.00
11.00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères	.....	2.00
10.00	......	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	....
11.00	5.15	Huntingdon	7.00	3.30
9.30	5.15	Lachine	7.00	3.30
10.00	......	Laprairie et St. Lambert	.....	1.15
11.00	......	Longueil	6.00	2.00
......	5.15	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne	7.00	....
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
8.00	......	St. Eustache, St. Laurent et St. Martin	7.00	....
......	2.45	St. Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7.00	....
8&10	......	St. Jean et Station St. Armand	8.00	3.30
8.00	......	Trois-Rivières par la Rive Nord	.....	1.30
		PROV. MARITIMES.		
......	......	N. Brunswick et Isle P. E.		1.15 / 7.00
......	......	Halifax, N.-E.		1.15 / 7.00
......		(Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de T.-Neuve.	....	7.00
		ETATS-UNIS.		
8&10	......	Albany, Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c.		3.30
8&10	......	I. Pond & Portland		1 & 7
8.00	......	Etats de l'Ouest	7.30	6.30

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, &c, payées d'avance *vià* New-York, sont expédiées chaque jour à New York d'où partent les autres malles. Pour Havane et Indes Occidentales, *vià* Havane, tous les Jeudis P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brézil, le 23ème jour de chaque mois. 3.30

GRANDE BRETAGNE.

Par la Ligne Canadienne, Vendredi 7.00
Par do Cunard: *vià* N.-Y., Lundi 3.30
Par Brême (si l'adresse le comporte) *vià* N.-Y......Mardi 3.30

a) Les sacs de la malle pour les chars pour Ontario sont ouverts de 8.10 a.m. à 7.10 p.m.
Do do pour I.P.R ouverts jusqu'à 1.40 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M. Le Dimanche à 9.00 P.M.

PHARMACIE.

NEVRALGIE.

Un remède sûr et certain pour les douleurs dans la mâchoire, la figure, le cou, etc.

On le trouvera aussi très efficace pour améliorer la digestion lente, la perte d'appetit, etc., etc.

BAUME PECTORAL de MARUBE de GOULDEN,

Un remède inappréciable et infaillible pour les toux, les rhumes, la toux criante, etc., etc.

Préparé seulement par

J. GOULDEN,
Pharmacien,
(Près le marché),
177 et 179, Grande rue St. Laurent.

Venant d'arriver par le "Moravian,"

HYACINTHES, TULIPPES, NARCISSES, CROCUS, GLAIEULS, GOUTTES DE NEIGE, etc., etc.

Hyacinthes rouges, blanches, bleues, jaunes et noires, (un assortiment de choix), herbes d'hyacinthe, mousse sèche, herbes sèches, etc.

Le soussigné est aussi agent pour la vente en gros et en détail de Savon Désinfectant Carbonique de Harry Lewis et de médecines pour les chiens.

JAMES GOULDEN,
Pharmacier,
(Près le marché),
177 et 179, Rue St. Laurent.
9 oct. 279

St. Lawrence Drug Hall,

COIN DES RUES ST. LAURENT et STE. CATHERINE.

On prête une attention spéciale à la préparation des prescriptions de médecins et les recettes de famille.

On peut avoir des médecines à toute heure du jour ou de la nuit en sonnant la cloche.

Un grand assortiment de parfums de Lubin, peignes et brosses, médecines patentées, bois pour teindre, etc.

J. D. L. AMBROSSE,
Pharmacie St. Laurent.

Assistant de la Compagnie des Pharmaciens de Londres. Associé de la Société Pharmaceutique de la Grande-Bretagne. Licencié au Collége des Médecins et Chirurgiens, coin des rues St. Laurent et Ste. Catherine Montréal.
4 Juin 1869. aa—172

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge

Pour le Rhume, la Toux et l'Asthme.

Prix: 25 cts par boite.

Vinaigre de toilette (perfectionné) de GRAY

pour la Toilette, le mouchoir et le bain. Les propriétés de ce vinaigre sont toniques, rafraichissantes et antiseptiques. Prix, 25 cts par bouteille.

UMBRA DE GRAY

pour la restauration des cheveux gris à leur état naturel. Prix, 25 cts. par bouteille.

HENRY R. GRAY,
Pharmacien,
144, Rue St. Laurent.
(Etablie en 1859.)

N.B.—Les Médecins et Etudiants en Médecine sont respectueusement informés qu'on a reçu:
Les Forceps de Simpson et de Churchell;
Les Trousses;
Les Boites à Dissection, etc., etc.
6 oct. 126

DENTISTES

LE DR. TRESTLER & FRERE,
DENTISTES,

Extraient les dents sans douleurs
AU MOYEN DU
Chloroforme ou du Gaz Hilariant,
Au No. 243, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
sept. 247

Grande découverte dans la Chirurgie Dentaire!

Cette découverte consiste en une amélioration dans l'usage du gaz Nitro-Oxide pour l'extraction des dents sans douleur (jusqu'ici inconnue au public). Comparée à l'ancien traitement, cette amélioration assure le patient contre la douleur ou le danger dans l'extraction des dents.

☞ Attention spéciale au plombage et à la conservation des dents naturelles; aussi pour l'insertion de dents artificielles de la meilleure espèce, et des différentes qualités aux prix les plus modérés.

C. H. STEWART, DENTISTE.
Bureau et résidence, 101, rue Bleury.
6 juillet. fm—197

AVOCATS & NOTAIRES

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE
J. D.—C.R. G. D.—B.C.L. J. BTE. D. L.L.B.
AVOCATS,
No. 57,—RUE ST. GABRIEL,— No 57
30 nov. 1869 aa—19

DORION, DORION & GEOFFRION
AVOCATS,
No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43.
AU DEUXIEME.
L'HON. A. A. DORION, G. R.
V. P. W. DORION, ECR.,
C. A. GEOFFRION, ECR.
12 juin 1867 jno—62

GUSTAVE A. DROLET
AVOCAT,
No, 30, Rue St. Vincent,
MONTREAL.
1er juin 1869. aa—169

L. S. COTE,
Avocat, L. L. B.
NO. 29, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
7 sept. 1869. aa—251

DUHAMEL ET RAINVILLE
AVOCATS,
28, Rue St. Vincent.
JOSEPH DUHAMEL. H. F. RAINVILLE.
mai 1869. 152.

MEDECINES BREVETEES

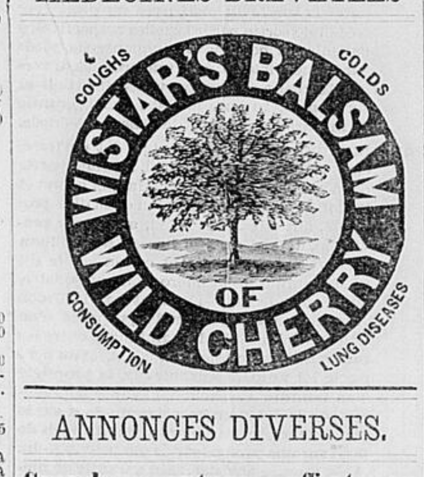

ANNONCES DIVERSES.

Grands avantages offerts au Public!!!

2 Fonds de Banqueroute à écouler.

Nous venons de faire l'acquisition de deux fonds considérables de magasin, ceux de MM. Hurtubise et Hamilton, et de MM. Perrault et Merrill. Ces marchandises seront vendues à des prix extrêmement réduits, vu que les soussignés désirent les écouler au plus tôt.

Les avantages que l'on a de se procurer des marchandises à bon marche sont innombrables et ne se présenteront pas toujours. Chaque famille devrait profiter de l'occasion.

TURGEON & HAMILTON,
11 8, Rue St. Joseph.

J. GARDNER,
Chimiste et Droguiste,
457, RUE NOTRE-DAME, 457,

Désire informer ses amis qu'il a en mains un bon assortiment de

BOITES EN BOIS DE ROSE.

Contenant des articles de toilette très convenables pour des

PRESENTS DE NOEL!

—AUSSI—

Un grand assortiment de

Parfums, Brosses à Cheveux, Brosses à Dents et à Ongles, Peignes, etc.

Il désire aussi rappeler à ses pratiques que ses bouteilles de

SIROPS SUPERIEURS

Contiennent un quart de plus en quantité que celles dont on se sert ordinairement.

Buiscuits chauds faits avec la Poudre à Boulanger de Gardner

NE PEUVENT ETRE SURPASSÉS.

A vendre par tous les épiciers dans toutes les parties de la Puissance.

Paquets d'une livre, 25 cts.; 6 lbs. $1.25.
9 décr 26

L'imperméable Cuir Préservateur D'OLMSTED.

La meilleure préparation maintenant connue pour rendre le cuir imperméable à la neige fondue.

A VENDRE PAR
W. P. JOHNSTON, Grande Rue St. Jacques,
BRODEUR & BEAUVAIS, Rue Notre-Dame,
et par
LYMANS, CLARE & CIE.,
AGENTS EN GROS.
Rue St. Paul.
3 juin. 171

Nettoyage des Plumes.

Le soussigné, de la ville de New-York, étant venu en cette ville pour y passer l'hiver, est maintenant prêt à recevoir des ordres pour nettoyer des plumes et les rendre aussi bonnes que des nouvelles. Les personnes qui ont des lits de plumes, taies d'oreiller ou traversins de lit à nettoyer, feraient bien de venir trouver le soussigné, à ses chambres à l'*American House*, entrée par la Rue St. Henri, où il sera heureux de recevoir tous ceux qui voudraient bien lui apporter leurs ordres, et il leur montrera avec plaisir la machine qui opère le nettoyage.

Prix pour un lit de plumes, deux taies d'oreiller et un traversin de lit: **$4.00.**

Satisfaction garantie ou aucun prix demandé. Tous les articles seront marqués du nom du propriétaire avec celui de la rue et le numéro. Tous les ordres laissés à "l'American House" recevront une prompte attention.

Le soussigné est aussi le seul agent pour la vente de la nouvelle scie à bois patentée du Dr. J. H. Porter, dans et pour la Puissance du Canada. On peut voir cette scie aux chambres susdites.

15 déc—am-21 G. W. LANCASTER.

PATINS! PATINS! PATINS!

Le GLACIARUM DE LA CITÉ, 455, Rue Dorchester, est maintenant ouvert pour la saison, de 10 hrs. A. M. à 10 P. M., tous les jours, les dimanches excepté.

Admission:—Adultes, 10 cts; Enfants au dessous de 12 ans, 5 cts. bs—27

A VENDRE ET A LOUER

A VENDRE.

Des Drapeaux, Pavillons et Union Jacks, Goudron, Poix pour Toits, Étoupe, Cordage, Agrès en fil d'Archal, Canevas, Huiles, Peintures, Étamines, Lampes, Suif, Caoutchouc, Ancres et Chaines.

P. S. ROSS ET FRÈRE,
10, Rue des Sœurs-Grises
Montréal, 9 juin 1869. 177

A LOUER.

Dans une localité centrale de cette ville deux beaux appartements dont l'un pouvant servir comme bureau, et l'autre comme chambre à coucher. Ces chambres seront louées ensemble ou séparément, et seront meublées ou non suivant le goût du locataire.

S'adresser su No. 96, rue St. Laurent.
28 sept. jno—269

COMMERCE

SPECIALITE D'ARTICLES
EMPLOYÉS DANS LES
Maisons Religieuses, Séminaires, Lycées, Colléges, Pensions et Ecoles

J. B. ROLLAND & FILS,
Libraires-Editeurs,

Ont l'assortiment le plus complet de Livres Classiques, Papiers, Cahiers et Modèles d'Ecriture, Régistres, Portes-Plumes et Plumes Métalliques, Encre, Ardoises, Enveloppes, Cires et Pains à cacheter, Matériel de Bureau, etc.

ARTICLES DE DESSIN,

Papiers, Cartons, Cahiers, Crayons de Mine, Pastels, Conté, etc. Règles, Equerres, Estompes, Gommes Elastiques, Encres Or et argent. Pinceaux, Portes-Crayons en cuivre, Boites mathématiques, Boites de couleurs pour Peinture, Modèles de Dessin Linéaire, Etudes de Figures, Ornements, Modèles de Broderies en laine, etc.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Les cinq parties du Monde, Mappe-Monde, France, Etats-Unis et Canada. Ces cartes sont vernies, collées sur toile et montées sur rouleau.

Les commandes par la poste sont exécutées avec ponctualité.

J. B. ROLLAND ET FILS,
Rue St. Vincent, 12 et 14.
17 sept. 260

POELES! FOURNAISES!!

LA MAISON
Crevier & Poitras

Invite respectueusement le public à venir examiner son assortiment de POELES DE CUISINE et de CHAUFFAGE avant de se pourvoir ailleurs

Elle attire spécialement l'attention sur ses FOURNAISES améliorées à air chaud, qui se chauffent également avec du Charbon Anthracite ou Bitumineux, du Coke, Tourbe ou Bois.

Ces Fournaises sont une précieuse innovation dans le mode de chauffage suivi jusqu'ici; elles ont été brevêtées le 6 mai 1867.

Sous le rapport de l'économie, et dans la facilité du chauffage, ces fournaises ne sauraient être sur passées sinon égalées.

Elles sont construites de façon à ce que la suie n'engage jamais les conduits, qualité précieuse.

Prix des Fournaises Portatives toutes montées et prêtes à recevoir les tuyaux à air chaud:—

Pour No. 2 ..... $60.00
" " 4 ..... 80.00
" " 6 ..... 100.00

AUSSI

Fournaises No. 8, pour être entourées en briques $100.00

CREVIER & POITRAS.

"Je soussigné certifie que MM. Crevier et Poitras, marchands, rue Notre-Dame, No. 427, Montréal, ont placé une fournaise d'après leur système dans le soubassement de l'église St. Pierre et deux autres dans la maison des R.R. P.P. Oblats et que toutes les trois fonctionnent de la manière la plus satisfaisante.

C. CHARPENEZ, Ptre. Procureur.
13 déc. bm—29

Venaison, Ours, Veau, Mouton, Agneau et Bœuf.

VIANDE DE NOEL.

M. Senécal, du Marché Bonsecours, a maintenant un des plus beaux étaux que l'on ait jamais vus sur le marché, et qui est bien digne de l'attention de ceux qui aiment les beaux jours de Noel.

VENAISON, OURS, VEAU,
MOUTON, AGNEAU et BŒUF.

ALLEZ VISITER SON ETAL.
16 déc. j 1er jan—32

TOURBE.

La compagnie de Tourbe à Chauffer du Canada, —Brevet d'Hodges,—est maintenant prête à livrer de la tourbe, à sa cour, au pied du pont Wellington. Prix, $4.50 par tonne, le transport compris.

On peut laisser des ordres au Bureau de la Compagnie, No. 3, North British Chambers, à C. F. Hill, fonderie du Domaine, à la Salle St. Patrice, ou au dépot.

La tourbe sera vendue à l'usine de la Compagnie, à St. Hubert au prix de $3 par tonne. Les acheteurs devront en demander immédiatement, attendu que l'usine sera fermée pour l'hiver peu après le commencement de la nouvelle année.
10 déc. am—27

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

Dans l'affaire de

JACOB FREES, individuellement et comme membre de la société J. J. Cohn & Cie., marchands à commission et encanteurs, faisant affaires à Montréal, Province de Québec, et à St. Jean, Nouveau-Brunswick, dans la Puissance du Canada,

FAILLI.

Le failli a fait une cesion de ses biens à moi, et les créanciers sont notifiés de s'assembler au Bureau de H. J. Clarke, écr., C.R., 192, Rue Notre-Dame, Montréal, Samedi, le 8me jour de Janvier prochain (1870), à onze heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

JOHN WHYTE,
Syndic *ad interim*
Montréal, 15 déc. 1869. bs—32

HAWKSWORTH, EYRE & CIE.,
MANUFACTURIERS
D'Articles plaqués et en argent,
Sheffield, Angleterre.
AGENCE ET SALLE D'ETALAGE
NO. 21, RUE ST. JEAN.

Messieurs H. E. et Cie., en appelant l'attention du public sur leur fonds immense et varié d'articles plaqués et en argent tels que Théières, services pour le café, services pour le diner, articles de centre, Corbeilles pour les fruits et pour les fleurs, Buffets contenant des services complets et de la Coutellerie, etc., etc. Cueillers, fourchettes, etc., etc., le tout d'un goût et d'un genre de travail exquis et fait avec les meilleurs métaux, annoncent que les deux plus anciens associés de cette maison se retirant des affaires, ils sont prêts à disposer de leur présent fonds de commerce à des prix très réduits afin de liquider au plus vite les affaires de l'ancienne société.

JOSEPH WALKER,
Agent.
Montréal 15 déc. 1869 ol—32

Dépot d'Huile de Charbon de JOHN HAMMOND,

LAMPES A L'HUILE DE CHARBON,
VERRERIE, Etc., Etc.,
A TRES BAS PRIX.
228, Rue St. Joseph, Montréal.
17 déc. j 1er jan—23

ANNONCES DIVERSES

HUILE DE CHARBON.

LUMINAIRE PERFECTIONNÉ.—L'Huile *Dunnville* ou portant d'autres marques, transportée par charretée ou au baril. Mesurée ici.

Eclairage et Machines à huile de la meilleure qualité. Commandes de la campagne promptement exécutées.

D. D. MANN, 17½, Rue Lemoine.
16 nov. cm—7

Acte concernant la Faillite, 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

MARSHALL A. BUCK, de la Cité de Montréal, JOHN E. ROBERTSON, de Warren, dans l'Etat de New-Hampshire, un des Etats-Unis d'Amérique, et CHARLES A. PILLSBURY, de la Cité de Montréal, marchands, faisant affaires autrefois dans la dite Cité de Montréal en société sous les noms et raison de Buck, Robertson et Cie.,

INSOLVABLES.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les terres et ténements ci-dessous mentionnés en ma possession en ma qualité de syndic de la faillite des susdits insolvables comme ayant appartenu au dit John E. Robertson, individuellement, seront vendus VENDREDI, le VINGT-UNIÈME jour de JANVIER prochain (1870) à ONZE heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, dans la Cité de Montréal, dans la chambre destinée aux procédés de l'insolvabilité.

Toutes les personnes ayant des réclamations sur ces biens que le Régistraire n'est pas obligé de comprendre dans son certificat d'après l'article 700 du Code de Procédure Civil du Bas-Canada, sont par les présentes requises de les faire connaître suivant la loi, et les dites réclamations doivent être filées dans les six jours suivant celui de la vente ci-dessus mentionnée.

Tout ce lopin de terre situé dans la dite cité de Montréal, étant jusqu'à présent une partie de la ferme St. Gabriel indiqué sur le plan du terrain d'une partie de la dite ferme, fait par John Ostell, arpenteur, en date du premier octobre, mil huit cent cinquante-trois, déposé dans le bureau du Séminaire de St. Sulpice, Montréal, borné en front par la rue William où il contient cent soixante et huit pieds, sur un côté par la rue Richmond où il mesure quatre-vingts pieds et six pouces, et sur l'autre côté par une ruelle de vingt pieds de largeur, et en arrière par la propriété d'Henry Woodman et autres où il mesure cent soixante et dix pieds et six pouces, le tout plus ou moins sans garantie de mesure précise avec un block de huit maisons et bâtisses à deux étages sus-érigées.

La mesure ci-dessus donnée complètement et existant maintenant en arrière des batiments, avec tous les accessoires qui y sont compris.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.
Montréal, 17 novembre, 1869. 9

Les Lois de la Procédure Civile,
PAR
GONZALVE DOUTRE, B.C.L.,

Avocat et Professeur de Procédure Civile à l'Université Victoria.

TOMES 1er et 2me.

Le second volume de cet ouvrage est maintenant en vente. Il est spécialement utile aux Curés et membres du Culte, aux Avocats, aux Notaires, aux Magistrats de District, qui seront bientôt nommés, aux Juges de Paix, aux Commissaires des petites causes, aux Coroners, aux Arpenteurs, aux Protonotaires et Greffiers de toutes les Cours, aux Huissiers et aux hommes d'affaires.

Prix du 1er vol. $2.00. Prix du 2nd $5.00.

En vente à Montréal, chez Aphonse Doutre et Cie., Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel.

A Trois-Rivières chez Dufresne et frère,
St. Hyacinthe — Antoine Maynard,
St. Jean — M. le Shérif Desrivières,
Sorel — J. G. Barthe,
Arthabasba (St. Christophe) Joseph Goodhue,
Kamouraska — M. Dessaint,
Joliette — Joseph Turcotte,
Ste Scholastique — Leduc et Valois.
26 nov. 16.

J. E. D'AVIGNON,
CHIMISTE ET DROGUISTE,

A à vendre les **Drogues** et les **Préparations Chimiques** les plus pures,

Teintures, Parfumeries,
et autres articles de toilette.

Les ordres des marchands de la campagne sont exécutés très promptement et à des prix excessivement réduits, pour *ARGENT COMPTANT.*

Dépôt pour la

Poudre à Boulanger de D'Avignon.

Agence Canadienne pour
L'ONGUENT ECLECTIQUE
ET
La Poudre de Santé de Derome
DISPENSAIRE DE LA CITÉ:
252, RUE NOTRE DAME.
(Vis-à-vis J. MUSSEN.)
Montréal, 17 avril 1869 aa—133

Le Magasin Ontique du cote Ouest.

JOHN UNDERHILL,
OPTICIEN CONSULTANT ET PRATIQUE,
(*De l'établissement de feu Chs. Hearn*),
387 Rue Notre-Dame,
PORTE VOISINE DE CHS. ALEXANDER ET FILS,

Ayant une expérience de plus de vingt années comme opticien pratique en Angleterre et en Canada, est prêt, en autant que la science optique sera concernée, à fournir à tous ceux qui souffrent d'une vue faible et défectueuse, des lunettes ou lorgnons de tous genres et des plus belles qualités. Aussi constamment en main un assortiment nouveau et choisi d'articles généralement vendus par les opticiens.

Une prompte attention est donnée aux réparations.
35 novembre 1869. aa—15

Barils! Barils!

On a besoin de bons barils à l'huile de Charbon A.RAMSAY ET FILS, marchands d'huile et de penture, Rue des Récollets. bm—14

OCCULISTE & AURISTE

DR. L. O. THAYER,

Le célèbre OCULISTE et AURISTE du Collège McGill, peut être consulté tous les jours au No. 153, Grande Rue St. Jacques.

Mlle. M. A. Hyde, Alburg Springs, Vermont, devenue aveugle par inflamation, renvoyée guérie; M. P. McGrath, Clinton, N. lui a rendu la vue par l'extraction d'un morceau de fer dans la cataracte de l'œil.

A. Lacoste, N. Y., tumeur sur la paupière guérie. Mlle Deschamps, St. Paul, œil artificiel posé, qu'on ne peut distinguer de l'œil sain; M. J. Croll, de Cornwall, sourd de l'oreille droite, guéri; J. Pigeon, village St. Jean-Baptiste, yeux louches guéris; Mlle Hurty, Lacolle, *même guérison.*
30 avril. aa—144

Compagnie d'huile kerosene de Portland.

Le soussigné ayant été nommé agent pour la COMPAGNIE D'HUILE KEROSENE DE PORTLAND, en remplacement de M. JOHN RHYNAS, qui a abandonné le commerce d'huile, est prêt à recevoir des ordres soit pour livrer de l'huile de son fonds, ou pour en importer.

W. D. McLAREN,
247 rue St. Laurent.
3 Nov. 1869. cm—300.

STEAMERS

La Compagnie de vapeurs Océaniques de Montréal

Ayant le contrat du Gouvernement du Canada pour le transport des MALLES CANADIENNES et AMÉRICAINES.

1869. ARRANGEMENTS D'ETE. 1869.

Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double engin, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

SCANDINAVIAN...3000 Tonnes (en construction)
PRUSSIAN.........3000 do Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN.........2700 do Capt. Wylie.
NESTORIAN........2700 do Capt. A. Aird.
MORAVIAN.........2650 do Capt. Brown.
PERUVIAN.........2600 do Capt. Ballantine.
GERMANY..........3250 do Capt. Graham.
EUROPEAN.........2646 do Capt. Barclay.
HIBERNIAN........2434 do Lt Smith, R N R
NOVA-SCOTIAN....2300 do Capt. R. S. Watts.
NORTH-AMERICAN.1784 do Capt. Richardson.
DAMASCUS.........1600 do Capt. Trocks.
OTTAWA...........1831 do Capt. Archer.
ST. DAVID........1650 do Capt. Grange.
ST. GEORGE.......1468 do Capt. Jones.
ST. ANDREW.......1432 do Capt. Scott.
ST. PATRICK......1207 do Capt. H. Wylie
NORWAY................. Capt. Meylius.
SWEEDEN................ Capt. Menzie.

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Québec tous les SAMEDIS, touchent à Loch Foyle pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse), doivent être envoyés de Québec comme suit:

NESTORIAN ..... Mai 8
PRUSSIAN ..... Mai 15
AUSTRIAN ..... Mai 22
MORAVIAN ..... Mai 29
HIBERNIAN ..... Juin 5
PERUVIAN ..... Juin 12

Prix du passage de Québec:
Cabine ..... $70 à $80
Pont 25

Les VAPEURS de la LIGNE GLASGOW (faisant voile de Glasgow tous les MARDIS, et de Québec pour Glasgow tous les JEUDIS), doivent être envoyés de Québec comme suit:

OTTAWA ..... Mai 6
ST. DAVID ..... Mai 13
ST. ANDREW ..... Mai 20
ST. PATRICK ..... Mai 27
DAMASCUS ..... Juin 3
ST. GEORGE ..... Juin 10

Prix du passage de Québec:
Cabine $60
2ème Cabine 40
Pont 25

Il y a à bord de chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne pourra assigner les chambres avant qu'elles ne soient payées.

Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH et ANDREW ALLAN; à Québec à ALLANS, RAE et Cie.; au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, No. 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ et Cie; à Rotterdam à G. P. ITTMANN et ZOON; à Humburg, à W. GIBSON et HUGO; à Belfast, à CHARLEY et MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE et GREENHORNE, 17 rue Grace-church; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
19 Avril 1869. aa—131

CHEMINS DE FER

GRAND TRONC

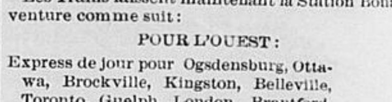

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1869—ARRANGEMENTS D'HIVER—1869.

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST:

Express de jour pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à ..... 9.10 A M
Express de nuit do do ..... 8.30 P M
Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à ..... 7.00 A M
Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M. 3.00 PM et 5.00 P. M.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires ..... 7.0 A M
Express pour Boston ..... 8.40 A M
Express pour New-York et Boston vià le Vermont Central ..... 3.30 P M
Express pour Island Pond et Gorham ..... 2.00 P M
Express pour New-York vià Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à ..... 3.00 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à ..... 10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* laisse Portland tous les Samedis Après-Midi (après l'arrivée du train laissant Montréal le vendredi soir) pour Halifax, Nouvelle-Ecosse, et retournant le Mercredi.

Il y a à bord un confort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 5 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 7 avril 1869—1 Directeur-Gérant

EMMAGASINAGE
EXEMPT DE DROITS OU EN ENTREPOT

Emmagasinage de première classe pour toutes sortes de Marchandises dans ces grandes Voûtes de première classe en arrière des Numéros 30, 32, 34 et 36, Rue St. Nicolas.

Assurancé basse. Frais modérés.
Entrepot, 39.

OVIDE STE. MARIE,
Magasinier,
Bureau, No. 30, Rue St. Nicolas.
20 octobre. cm—288

Acte concernant la Faillite de 1869

DANS L'AFFAIRE DE
JOHN HENRY WARMINTON et al., *Faillis,*
et
JOHN HENRY JONES, *Syndic.*

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée sujette à objection jusqu'au QUATRIÈME jour de JANVIER prochain, après quoi les dividendes seront payés.

JOHN H. JONES,
Syndic à la succession Warminton, frères
Montréal, 14 déc. 1869. bs-bl-4

ART DENTAIRE.

RYAN & ANDERSON.
DENTISTES.
No. 572, Rue Craig.

DENTS ARTIFICIELLES posées avec une succion améliorée sous tous les rapports, et avec une imitation si parfaite de la nature, que l'œil le plus perçant ne peut appercevoir la différence. Dents posées sans extraire la racine ou en l'enlevant.

Dents remplies avec de l'or pur, de la platine, de l'argent, du tain, et les meilleurs ciments.

Prix modérés. pi—30.
14 décembre.

NOUVEAU GLACIARUM.

LE Glaciarum à patiner du Prince Arthur, 72, RUE ST. GEORGE (coin de la rue Vitré) sera ouvert le 7 COURANT, et tous les jours et soirs pendant la saison. On peut se procurer des billets mensuels sur les lieu. Le propriétaire invite le public à lui rendre une visite.

bs—25
6 déc. 1839.